

AFFAIRE SONATRACH

# PRISON FERME POUR MEZIANE ET FEGHOULI



Page 4

CHRONIQUE JUDICIAIRE

# CAMBRIOLAGE Un rêve menant droit en prison

Page 8

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1261 Jeudi 5 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JS KABYLIE- FC MISSILES DEMAIN À 18H00

## «À cœur vaillant rien d'impossible»



Lire notre supplément sports en pages 11 - 12 - 13 - 14 et 15

ILS ATTENDENT LEURS LOGEMENTS DEPUIS 2001

# AADL :

# Les protestataires dans la rue

Page 3



HILLARY CLINTON ATTENDUE AU COURS DE CETTE ANNÉE

# Alger et Washington consolident leurs relations

Page 5

- 128 JOURS APRÈS LE DÉTOURNEMENT DU MV BLIDA -



## Les familles des otages brisent le silence >>> Page 4

- AUGMENTATION DE 70% DES SALAIRES DES MÉDECINS -



## Le SNPSP fustige Ould Abbès >>> Page 4

- AFIN DE RÉGLER LE PROBLÈME DU FONCIER -



## L'Aniref veut créer 36 zones industrielles >>> Page 5

Page 5

## Repères

101

journalistes ont au total été tués dans le monde en 2010, dont plus d'un tiers en Asie selon un communiqué de l'Institut international de la presse (IPI).

38

personnes ont été tuées dans des affrontements intercommunautaires survenus mardi dernier dans le nord du Kenya.

5,3

sur l'échelle ouverte de Richter est la magnitude du séisme qui a eu lieu mardi dernier au large du district de Hualien à Taiwan

## Hillary Clinton bientôt à Alger



La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton effectuera une visite en Algérie au cours de l'année 2011, a déclaré à l'APS le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

«Le principe de la visite de Mme Clinton en Algérie a été arrêté en 2010 et la date de sa visite sera fixée sur le plan diplomatique», a souligné M. Medelci à l'issue de l'entretien qu'il a eu mardi à Washington avec la secrétaire d'Etat américaine dans le cadre de sa visite de travail de deux jours aux Etats-Unis.

### La traque de Ben Laden sur grand écran



Ce lundi, l'annonce officielle de Barack Obama concernant la mort du terroriste le plus recherché du monde Oussama Ben Laden a fait grand bruit. Quelques heures après seulement, le site américain d'informations Deadline rapportait que les studios de cinéma américains s'étaient déjà saisis du sujet pour en faire des films. Kathryn Bigelow (la réalisatrice de Démoneurs) notamment, était déjà en train de travailler sur un projet là-dessus, rapportent les sites de Première et de l'Express. Le film en question, initialement intitulé Kill Ben Laden, suivrait les péripéties d'une mission d'extermination du chef d'Al-Qaïda responsable des attentats du 11 septembre 2001, entre le Pakistan et l'Afghanistan. L'un des acteurs principaux pressentis serait Joel Edgerton, mais le comédien dans le rôle du tristement célèbre terroriste est encore inconnu. De son côté, la Paramount serait en train d'adapter sur le même sujet le roman Jawbreaker, de Gary Bernsten : ce dernier, ancien agent de la CIA, avait écrit ce livre sur la chasse de Ben Laden par les services américains. Dans tous les cas, il ne fait aucun doute que les productions vont se pencher de très près sur la façon dont se sont déroulés les événements, afin de proposer au public des films de qualité qui s'appuient sur les faits.

## Le billet du tramway à 20 DA

Le ministre des Transports, Amar Tou vient d'annoncer que le tarif du billet de tramway d'Alger dont le premier tronçon (Bab-Ezzouaz-Bordj el Kiffan) sera inauguré dimanche prochain a été fixé à 20 DA. Dans une déclaration à la presse suite à l'adoption par l'Assemblée populaire nationale (APN) de la loi relative au transport terrestre, M. Tou a indiqué qu'à partir de juillet, le système de la carte magnétique sera en vigueur. Il a annoncé que la gestion du tramway d'Alger a été confiée à l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) en vertu d'une convention avec l'entreprise du métro d'Alger. M. Tou a insisté à ce propos, sur la "l'expertise et l'expérience" dont jouit cette entreprise en matière de gestion des lignes de transport, soulignant l'impact positif du tramway sur la création d'emplois. Le premier tronçon du tramway qui sera mis en service le 8 mai courant permettra "la création de 200 emplois" en attendant la mise en service des autres tronçons du projet qui s'étend sur 38km. A signaler que l'entreprise du métro d'Alger a entamé à la fin de l'année écoulée des études de faisabilité pour la réalisation de 8 projets de tramway dans les wilayas de Blida, Tlemcen, Tebessa, Skikda, Béjaïa, Bechar, Biskra et Djelfa et ce au titre du programme quinquennal 2010-2014.



## Plus d'hygiène SVP

L'installation de véritables services d'hygiène au niveau des établissements hospitaliers publics a été vivement soulignée par les participants à une journée d'échanges et de formation sur l'Hygiène hospitalière, organisée à Oran. Ces services doivent être confiés à des médecins et des techniciens en hygiène, a-t-on plaidé lors de cette journée placée sous le slogan "Prévenir ou guérir, il faut choisir". Ces structures auront la "lourde" tâche de veiller scrupuleusement à l'hygiène en milieu hospitalier, de stériliser le matériel et de former le personnel sur les précautions d'hygiène et de prévention contre les maladies nosocomiales. A ce titre, le Dr Nafaa Timsiline, spécialiste en hygiène hospitalière et directeur général de la société spécialisée "Nosoclean",

organisatrice de cette rencontre, a affirmé que la prévention et l'hygiène constituent les moyens les plus efficaces dans la lutte contre les infections nosocomiales. Dans une communication intitulée "Les infections nosocomiales : un défi permanent", il a souligné que le coût de traitement d'une infection nosocomiale peut varier entre 50.000 et 1.500.000 DA, avec une durée d'hospitalisation de 3 jours à une semaine, tout en insistant sur l'impératif de la prévention. Pour sa part, le Dr Mathieu Agnet, spécialiste en hygiène hospitalière dans un laboratoire français a indiqué que même dans les pays les plus industrialisés comme la Grande-Bretagne et la France, 5 à 10 % des patients hospitalisés contractent une ou plusieurs infections nosocomiales.

### Vidéo du crash d'un avion !

On ne sait encore ce qu'il s'est passé, mais si cet avion contenait des passagers, ils ont dû avoir la frousse de leur vie. Et le pilote un cœur solide et un bon paquet de sang-froid... Car la vidéo prise, vendredi dernier, par des vidéastes amateurs à l'aéroport de Chkalovsky, près de Moscou, d'où l'appareil venait de décoller, fait véritablement froid dans le dos ! On y voit le Tupolev-154 dangereusement osciller et manquer de décrocher, c'est-à-dire perdre sa portance et ainsi piquer à vif, à de nombreuses reprises, explique le site Flight Global. Visiblement en difficulté avec ses contrôles latéraux et longitudinaux, le pilote a néanmoins réussi l'exploit de poser l'engin sans aucun dommage. Un authentique miracle lorsque l'on voit les images.

## Dixit



### Dahou Ould Kablia :

« La révision de l'article relatif au mandat présidentiel au titre de la révision de la Constitution n'est pas exclue. En effet il n'est pas à écarter que certaines propositions puissent verser dans le sens d'un amendement de l'article en question. Tout est possible en fonction du groupe de travail. Le président de la République avait d'ailleurs affirmé que la révision sera profonde et impliquera tous les acteurs. Ainsi la révision constitutionnelle sera ouverte à toutes les propositions émanant notamment des partis politiques et de la société civile et qui doivent être préalablement soumises au président de la République ».

PRÉCARITÉ DU LOGEMENT

# LES LAISSÉS-POUR-COMPTÉ DE L'AADL DANS LA RUE

Les postulants à la formule de logements AADL ne lâchent toujours pas prise et décident, après avoir épuisé toutes les formes de protestation, entre autres les sit-in devant les différents sièges de l'AADL à travers le pays plus particulièrement à Alger, d'investir chaque jour les rues de la capitale en tentant de marcher vers le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme pour réclamer leurs droits et dénoncer le mépris et la légèreté avec laquelle l'ADDL traite leur dossier.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Encore un énième jour de protestation où plusieurs centaines de personnes sont sorties dans la rue réclamer le logement qui leur revient de droit. Ces personnes ont postulé, dès la première heure, à la formule AADL, et après l'échec de toutes leurs tentatives de trouver un arrangement pour avoir gain de cause et après plusieurs réunions et promesses ont décidé d'investir la rue. « les familles décident de passer à l'action et d'élever le ton quitte à aller à la Présidence et camper là bas pour obtenir leurs droits », nous a affirmé l'un des souscripteurs abordé hier à quelques mètres du siège du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme où un important dispositif sécuritaire était en place dès les premières



Ph.: APS.

heures de la matinée pour empêcher les manifestants d'y accéder.

Les souscripteurs, au nombre de plusieurs milliers, menacent d'organiser très prochainement une marche dans la capitale pour exprimer leur ras-le-bol et faire réagir les hautes autorités du pays qui n'accordent, selon eux, « malheureusement, aucune attention aux problèmes des citoyens, sinon pourquoi sommes-nous arrivés à ce stade ? Après dix ans, nous supplions toujours les pouvoirs publics de nous donner les logements que nous avons payés », se sont interrogées des dizaines de personnes qui, malgré leur désespoir, semblent déterminées à continuer leur combat jusqu'à obtention de leur droit.

Il est important de noter que les souscripteurs sont face à une impasse depuis

plus de dix ans. Pourtant le directeur général de l'AADL ainsi que le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ont appelé à maintes reprises les souscripteurs à s'organiser. « Ce que nous proposons c'est que les souscripteurs désignent des délégués avec lesquels nous travaillerons conjointement soit pour arrêter une liste consensuelle qui comportera l'adhésion de tout le monde ou d'arrêter des critères en s'inspirant de la loi 08/142 qui définit les critères d'attribution du logement social. Nous sommes même prêts à aller au tirage au sort », avait dit le directeur général de l'ADDL. La condition étant a-t-il précisé : « que les délégués désignés soient réellement représentatifs des familles. »

Ces milliers de souscripteurs attendent aujourd'hui une solution définitive à leur calvaire. « Le ministre de l'Habitat doit trouver une solution définitive et rapide à ce grand problème qui nous fatigue tant depuis une dizaine d'années maintenant, sinon les 178.000 bénéficiaires se disent prêts à aller à la Présidence ou à marcher pour mettre fin à l'injustice », nous dirent les souscripteurs rassemblés devant le ministère de l'Habitat à Alger. Il est utile de rappeler que le nombre des dossiers déposés depuis le 18 août 2001 s'élève à 183.435, dont 25.400 ont été pris en charge pendant que 15.437 ont été rejetés par la commission.

C. K.

EMPÊCHÉS DE SE RASSEMBLER DEVANT LE SIÈGE DE LA PRÉSIDENTIE

## Les résidents transforment leur sit-in en marche

Des milliers de médecins résidents, venus des quatre coins du pays, ont marché hier à Alger depuis la Présidence, où ils devaient organiser leurs troisième sit-in, mais les forces de l'ordre, très présentes sur place, les ont empêchés de se rassembler. Chose qui les a poussés à transformer leur sit-in en marche. Les médecins résidents qui sont en grève depuis le 28 mars dernier ont pu forcer le bouclier de policiers déployés autour de la Présidence ainsi que plusieurs murailles des casques bleus déployés tout le long de leur itinéraire depuis la rue Didouche-Mourad jusqu'au palais d'El-Mouradia, avant d'arriver à la place du 1er-Mai où ils se sont rassemblés. Il faut noter que les médecins affiliés au Collectif autonome des médecins résidents algériens campent sur leur position et insistent sur la satisfaction de toutes leurs revendications dont l'abrogation de la loi du service civil qu'ils considèrent comme une loi anticonstitutionnelle, la révision des modalités du service militaire pour les étudiants en médecine et l'amélioration des conditions socioprofessionnelles ainsi que la révision du volet pédagogique dans lequel les rési-



dents réclament l'inclusion de la prime de recherche et la bourse à l'étranger. Il est utile de rappeler que les médecins résidents ont organisé près d'une vingtaine de sit-in devant les ministères, respectivement de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que le siège de la Présidence.

C. K.

Sous la Plume

### Bras de fer

PAR SORAYA HAKIM

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le très décrié Djamel Ould Abbès, a tenté de ramener dans un premier temps les médecins résidents à la raison, puis il a déposé plainte au niveau de la justice qui comme de coutume à déclaré la grève illégale. Les médecins grévistes depuis mars 2011 refusent l'augmentation de la prime de risque de contagion ridicule de 2.000 DA. A contrario, pas un mot sur l'octroi des primes pédagogiques et les bourses de formation à l'étranger. Quant au service civil Ould Abbès ne veut pas entendre parler prétextant que cela n'est pas de son ressort. Mais sur ce point précis les médecins résidents grévistes ne lâcheront pas prise. Ils accusent les membres fondateurs du SNMG de faire dans la manipulation, un syndicat que les praticiens de santé publique ne reconnaissent pas. Seul le Syndicat national des praticiens de santé publique, fort de sa représentativité, est le porte-parole légitime des praticiens de santé publique. Les hostilités sont déclarées au lendemain du discours du président de la République qui exhortait les départements ministériels afin que les problèmes sociaux soient pris en charge. Ould Abbès, encore une fois, s'illustre par des faux-fuyants et cela exaspère la corporation

qui a décidé de passer à la vitesse supérieure en organisant plusieurs sit-in devant les ministères de l'Enseignement supérieur de la Santé et enfin le siège de la Présidence. Une présidence, qui pour le moment, n'a pas réagi aux doléances des grévistes. La marche d'aujourd'hui vers El-Mouradia aura-t-elle un écho pour débloquer une situation qui dure depuis presque trois mois

« Les grèves, les sit-in, les marches se suivent et se ressemblent sans résultats probants. »

et où les malades sont pris en charge par des internes quand ce ne sont pas carrément des externes. Le palliatif est bien en deçà mais les malades devront s'en accommoder bon gré mal gré. Les grèves, les sit-in, les marches se suivent et se ressemblent sans résultats probants. L'arbitrage qu'attendent les résidents tarde à venir. Ces derniers ne veulent pas lâcher prise et restent déterminés à faire aboutir leurs revendications advenue que pourra. Un bras de fer est engagé avec la tutelle qui, il faut le souhaiter, devra trouver des solutions idoines. La tutelle tente de « cacher le soleil à l'aide d'un tamis » en mettant en avant les augmentations de salaires pour les chirurgiens les dentistes et les pharmaciens. Ces mesures décidées ne pourront faire tirer un trait sur les exigences des « inconditionnels » qui pour l'instant font face à un mur.

S. H.

AUGMENTATION DE 70% DES SALAIRES DES MÉDECINS

# Le SNPSP fustige Ould Abbès

La relation entre le ministre de la Santé et le syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) s'est dégradée et ce, malgré l'annonce par Djamel Ould Abbès, avant hier, d'une augmentation de 70% des salaires des médecins généralistes.

PAR KAMAL HAMED

En effet au cours d'une rencontre avec le syndicat national des médecins généralistes (SNMG), le ministre a révélé qu'il a été décidé une augmentation de 70% du salaire net pour ces praticiens de la santé. C'est justement cette annonce qui a envenimé la relation car le SNPSP, qui revendique un régime indemnitaire indexé sur une classification corrigée sur la grille des salaires et à hauteur de 100% d'augmentation, a démenti avoir conclu le moindre accord avec



la tutelle et n'a pas hésité, par conséquent, à brandir la menace de revenir à la protestation. « 24 heures après le message adressé par le président de la République aux travailleurs à l'occasion de la journée mondiale du travail, le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès aura réussi le pari de démentir dans les faits l'existence d'une réelle volonté politique de reconsidérer la relation de partenariat avec les organisations syndicales représentatives à l'objectif de promouvoir le dialogue social » relève le SNPSP dans un communiqué rendu public hier et signé par son secrétaire général, Lyes Merabet. Le SNPSP

reproche au ministre de la santé, de n'avoir pas tenu ses promesses et engagements et d'avoir ainsi fait appel aux « syndicalistes de service » en vue de « dénaturer le parcours d'une négociation qu'il a consacré avec le SNPSP afin de semer la confusion dans l'esprit des adhérents à l'objectif de démobiler à la veille du conseil national extraordinaire prévu à Alger le 5 mai 2011 (aujourd'hui NDLR). La manipulation bat son plein du côté du ministère... ». Après s'en être violemment pris au SNMG, un syndicat affilié à l'UGTA, le SNPSP ne manque pas de se considérer comme le seul porte-parole légitime des médecins généralistes, des chirurgiens dentaires et des pharmaciens de santé publique. A ce titre, le communiqué rappelle l'installation par le ministre de la Santé le 24 janvier dernier de la commission mixte chargée d'amender le statut particulier des praticiens généralistes et de soumettre aussi un projet de régime indemnitaire indexé en termes de pourcentage sur une classification

corrigée de la grille des salaires. Par voie de conséquence, le syndicat, qui se dit engagé dans le combat de la dignité, interpelle le ministre de la Santé afin de concrétiser le travail réalisé par la commission mixte, la validation du projet d'amendement du statut particulier ainsi que son corollaire le régime indemnitaire. Cette tournure est quelque peu surprenante, dans la mesure où les deux parties ont fait montre récemment d'une volonté commune d'aller de l'avant pour régler les questions en suspens et tourner ainsi définitivement la page des malentendus. Ce retour au point zéro est annonciateur d'un nouveau bras de fer entre les deux parties. « Nous n'avons pas fait quatre mois de grève l'année passée pour que le ministre vienne nous annoncer l'élaboration d'un nouveau régime indemnitaire, confectionné de surcroît dans les coulisses du ministère et paraphé avec un pseudo syndicat » nous a indiqué, hier, Lyes Merabet avant d'ajouter que « toutes les éventualités sont envisagées pour faire entendre notre voix car le ministre fait dans la manipulation ». En somme le retour à la grève est sérieusement envisagé et cela risque d'être décidé dès aujourd'hui lors de la réunion extraordinaire du conseil national du SNPSP. Une réunion commune puisque le syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) va se joindre à ce conclave. C'est dire que le secteur de la santé est certainement à la veille d'une grande action de protestation. K. H.

## AFFAIRE SONATRACH Prison ferme pour Meziane et Feghouli

Des peines allant de 1 à 2 années de prison ferme ont été prononcées, hier à Oran, à l'encontre des cinq inculpés dans l'affaire Sonatrach, dont l'ex-Pdg, Mohamed Meziane et l'ex-vice-président chargé de l'activité Aval du groupe pétrolier national, Abdelhafid Feghouli.

Le tribunal a, dans son verdict rendu après une semaine de délibérations, condamné Mohamed Meziane à une peine de 2 ans de prison dont 1 ferme, assortie d'une amende de 500.000 DA. Abdelhafid Feghouli a, quant à lui, écopé d'une année de prison dont 4 mois ferme et d'une amende de 200.000 DA. Le tribunal a également infligé 1 an de prison dont 4 mois ferme à l'encontre de Benamar Touati, ex-Pdg de la Société de conditionnement et de commercialisation des gaz industriels (Cogiz, filiale de Sonatrach), de Mekki Henni l'ex-chef de département des études et développement de Sonatrach (Aval) et de Nechnech Tidjini, l'ex-directeur général de la Société algéro-française d'ingénierie et de réalisations de droit algérien (Safir) dont les capitaux sont détenus à 51% par Sonatrach et Sonelgaz. Il convient de noter que les cinq prévenus, inculpés de « passation de marché contraire à la réglementation » et « dilapidation de deniers publics », avaient été jugés, mercredi dernier, devant le pôle judiciaire régional en vertu de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Rappelons que cette affaire remonte à octobre 2007, date de la signature d'un contrat de gré à gré entre Cogiz et Safir portant sur la réalisation d'un centre de stockage d'azote liquide. Selon l'accusation, l'illégalité de la procédure suivie par les mis en cause réside notamment dans leur recours au mode de passation dit de gré à gré qui est autorisé uniquement en situation d'urgence. Notons enfin que le représentant du ministère public avait, dans son réquisitoire, réclamé des peines de 4 à 6 ans de prison ferme, alors que les avocats de la défense avaient plaidé l'innocence. A. B.

128 JOURS APRÈS LE DÉTOURNEMENT DU MV BLIDA

## Les familles des otages brisent le silence

PAR CHAFIKA KAHLAL

Au 128e jour du détournement du navire MV Blida, par un commando d'une centaine de pirates somaliens à 150 miles nautiques au sud-est du port de Salalah (sultanat d'Oman), les familles des dix-sept marins algériens ont décidé de passer à l'action et entamer la phase des protestations et ce, après une longue attente et patience. « Les familles des marins algériens pris en otage organiseront aujourd'hui leur premier sit-in devant le ministère des Affaires étrangères après nombreux rassemblements devant la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) propriétaire du navire, qui jusqu'aujourd'hui affirme que cette affaire ne la concerne pas et elle revient au groupe jordanien CTI à qui il a été affrété », nous a affirmé M Achour, représentant des familles des otages et frère d'une des victimes, contacté hier par le Midi Libre. Notre interlocuteur a encore rappelé « la détresse des familles qui savent que leurs fils, père et frères ne sont pas dans les meilleures conditions, au moment où les pouvoirs publics n'ont pris encore aujourd'hui aucune position officielle ni claire pour sauver leurs enfants ». Il est important de signaler que les familles ont de moins en moins de nouvelles de leurs

proches et les rares appels téléphoniques qu'ils reçoivent des otages ne font que semer la terreur dans les cœurs en ressentant le taux du désastre dont lequel elles vivent depuis plus de deux mois maintenant. « Les otages ont de moins en moins le droit d'appeler leurs proches pour leur assurer qu'ils sont en vie. Ils survivent dans des conditions déplorables. Leurs pleurs et leurs cris de détresse ne font qu'augmenter le malheur et le chagrin de leurs familles qui n'arrivent malheureusement pas à faire grand-chose. » Une cellule de crise a été, rappelons-le, pourtant installée au ministère des Affaires étrangères, le lendemain du détournement du navire, « mais nous n'avons reçu aucun appel de sa part ni même la moindre information », nous dira M. Achour très inquiet pour le sort de ces otages dont son frère fait partie. « Nous avons frappé à toutes les portes mais à chaque fois, on nous dit qu'on va vous appeler et que les autorités vont faire de leur mieux pour trouver une solution à cette affaire ».

Une solution encore ignorée de la part des familles et de l'opinion publique parce que l'affaire semble être oubliée par tout le monde. « Comme ci ces marins ne sont pas algériens et n'ont pas d'Etat qui peut les défendre et les sauver », ajoute M Achour. Il

faut rappeler que ces familles ont « adressé une lettre au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika en personne, l'appelant ainsi à intervenir dans cette affaire étant le père de tous les Algériens », mais jusqu'à ce jour aucune réponse ne leur a été rendue. Aujourd'hui de nombreux citoyens sympathisants avec les familles des otages, issus de différentes régions du pays à savoir Alger, Tipasa, Tlemcen, Annaba, Chlef, Oran et bien d'autres, se mobilisent pour organiser leur sit-in devant le ministère des Affaires étrangères pour revendiquer une intervention immédiate et officielle de l'État algérien pour ramener ces marins sains et saufs à leurs familles. Il faut rappeler que le navire comptait 27 membres d'équipage dont 17 Algériens, 2 officiers ukrainiens, un Jordanien, un Indonésien et une équipe de maintenance constituée de Philippins. Il faut signaler que ces actes de piratage se sont multipliés ces dernières années et la situation est devenue vraiment critique, ce qui a suscité la réaction des grandes puissances du monde. L'Union européenne avait fermement condamné ces actes. Il faut rappeler que selon l'Union européenne des forces navales en Somalie, quelque 28 navires avec à leur bord 654 marins sont détenus à ce jour. C. K.

ILS ENVISAGENT DE MARCHER SUR LE PALAIS DU GOUVERNEMENT LE 10 MAI

## Les patriotes et les GLD ne désarment pas

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les Groupes de légitime défense (GLD) et les patriotes reviennent à la charge et envisagent d'organiser une marche le 10 mai courant à destination du Palais du gouvernement dans la capitale. Dans une déclaration rendue publique, ces deux corps de sécurité désapprouvent les propos du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui a expliqué que les indemnités financières bénéficieront seulement aux personnes invalides des patriotes et des éléments des GLD. « Nous revendiquons les mêmes droits pour l'ensemble des patriotes et éléments des GLD et non pas une partie d'entre eux (...)

nous allons nous diriger, le 10 mai, vers le siège du Premier ministre après avoir constaté que nous avons été omis lors du dernier Conseil des ministres », lit-on dans ladite déclaration élaborée par la Commission nationale de défense des Groupes de légitime défense et patriotes. Tout en rappelant les promesses non tenues par le président de l'Assemblée populaire nationale, celui du Conseil de la Nation et celui de la Commission de la défense l'APN, la Commission regrette « la lenteur mise par les décideurs dans le règlement de notre dossier, depuis 16 ans, (et) que nous n'existons pas dans les dispositifs de la réconciliation nationale, malgré les nombreuses con-

testations organisées à travers les wilayas, et, récemment, à la place des Martyrs ». Et de rappeler les principales revendications des patriotes et des GLD qui s'articulent autour de leur réhabilitation, l'indemnisation financière pour 16 ans passés au service du pays, la prise en compte de ces années dans la Caisse de retraite, la réinsertion aux postes d'emploi qu'ils occupaient auparavant, ou leur transfert à l'intérieur ou dans l'armée en plus d'une pension permanente fixée par l'Etat. Pour rappel, les patriotes et les Groupes de légitime défense ont « campé » plusieurs jours à la Place des Martyrs dans la capitale avant d'être chassés des lieux par les services de sécurité. M. C.

HILLARY CLINTON ATTENDUE AU COURS DE CETTE ANNÉE

# Alger et Washington consolident leurs relations

*Les Etats-Unis d'Amérique font preuve d'un intérêt particulier envers l'Algérie. Les deux pays entretiennent « une relation très importante », de l'aveu même de la Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, attendue en Algérie dans l'année en cours, selon le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

**M**ourad Medelci, en visite dans la capitale fédérale américaine, lundi et mardi dernier, a estimé que *"ce qui est retenu principalement de cette visite est la consolidation des relations bilatérales qui sont déjà*

*importantes et qui se développent d'une année à une autre".* Pour Mourad Medelci, *"cette visite s'inscrit dans le cadre de la régularité des consultations entre l'Algérie et les Etats-Unis, qui ont donné également l'occasion à plusieurs responsables américains d'effectuer fréquemment des visites en Algérie".* Au sujet de la rencontre qu'il a eue mardi dernier avec Mme Clinton, il a souligné avoir saisi cette occasion pour relever *"les efforts engagés par l'Algérie et les Etats-Unis afin de développer la coopération dans les domaines aussi importants que la lutte contre le terrorisme".* A ce propos, Hillary Clinton a témoigné que les Etats-Unis sont *"très reconnaissants pour l'excellente coopération"* dont ils ont bénéficié de l'Algérie en matière de lutte contre ce fléau et de sécurité. Les deux parties se sont concertées sur toutes les questions de l'heure, à savoir la situation en Libye, en

Tunisie et dans la sous-région du Sahel ainsi que dans le Maroc ébranlé par un attentat kamikaze signé Aqmi et qui avait fait plusieurs victimes parmi des touristes étrangers.

Outre les relations bilatérales, l'entretien avec Mme Clinton a permis au ministre de lui donner un aperçu général sur la situation en Algérie et expliciter le contenu des réformes annoncées par le Président Abdelaziz Bouteflika le 15 avril dernier, dont les objectifs et le calendrier ont été précisés récemment lors d'un conseil des ministres. En prenant connaissance des détails de ce vaste programme de réformes, Mme Clinton l'a considéré d'*"extrêmement encourageant"*, a affirmé Mourad Medelci. A l'évidence, la conjoncture politique qui marque actuellement plusieurs pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord a été également au menu des entretiens. Sur ce

point, Medelci a indiqué que l'Algérie et les Etats-Unis ont exprimé les *"mêmes préoccupations à l'égard de la situation en Libye"* et qu'ils ont relevé qu'il était *"absolument nécessaire qu'un cessez-le-feu soit décidé le plus rapidement possible par l'ensemble des parties concernées"*. Ceci *"afin qu'une solution politique répondant aux aspirations légitimes du peuple libyen puisse se développer et permettre une solution finale à cette crise"*, a-t-il précisé. Sur la question du Sahara occidental, Mourad Medelci et Hillary Clinton ont *"convenu que le devenir de ce dossier soit entre les mains de l'ONU et qu'ils devront encourager et continuer à le faire"*, rappelant que l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, avait formulé l'espoir que l'année 2011 puisse effectivement enregistrer une reprise des négociations officielles entre les le Front Polisario et le Maroc.

La question *"a été évoquée sous l'angle de notre conviction qu'il fallait, maintenant, que les deux parties puissent diligenter plus d'efforts pour aboutir, sous l'égide des Nations-Unies, à une solution le plus tôt possible"*, a insisté le ministre des AE.

L. B.

ETATS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN JUIN PROCHAIN AU PALAIS DES NATIONS

## Vers un dialogue social fécond

PAR AMAR AOUIMER

**«** Les assises générales de la société civile qui auront lieu du 14 au 16 juin prochain au Palais des nations auront pour objectif essentiel de répertorier les véritables préoccupations de la société civile dans tous ses états, notamment en examinant les grands enjeux et les défis qu'affrontent la nation », a notamment déclaré, hier, le président du Conseil national économique et social (CNES) Mohamed Seghir Babès, lors d'une conférence de presse. Il s'agit, selon lui, de décortiquer les chantiers réflexifs devant se donner à voir et à vivre comme d'authentiques exercices de démocratie participative. Autrement dit, développer une concertation partenariale plurielle afin de garantir l'implication active des acteurs clés

du système de gouvernance économique et sociale. Les participants à ces états généraux passeront en revue plusieurs questions stratégiques telles que les problématiques inhérentes à la formation, l'emploi et la régulation du marché du travail, la jeunesse, l'environnement et la protection sociale... Aussi, Babès a précisé que tous les segments de la société civile seront représentés lors de cette rencontre de trois jours afin *« d'engager en Algérie un nouveau régime de croissance économique diversifié. S'agissant de la jeunesse, nous disséquons le vécu quotidien en interpellant l'Etat et la société civile tout en mettant en relief la question lancinante de la solidarité sociale suivant les mécanismes mis en place »*. Il ajoute que *« l'important consiste notamment à dialoguer avec les acteurs de la société civile émergents en pre-*

*nant e considération les revendications catégorielles et territoriales »*. Pour sa part, Mustapha Mékidèche, vice-président du CNES a mis l'accent sur la nécessité d'écouter la société civile et remettre aux pouvoirs publics et à l'ensemble de la société civile la synthèse et les grandes lignes du débat après libération de la parole...et en prenant en charge les revendications sociales. *« Nous ne laisserons pas sur le bord de la route les segments de la société les plus vulnérables. Il s'agit de mettre e place une bonne gouvernance sociale, économique et institutionnelle, car les partenaires sociaux (patronat) se plaignent des rapports administratifs et bureaucratiques. Il faut associer au dialogue les mouvements associatifs extrêmement larges »* a-t-il affirmé.

A. A.

AFIN DE RÉGLER LE PROBLÈME DU FONCIER

## L'Aniref veut créer 36 zones industrielles

PAR LARBI GRAÏNE

**L'**Aniref (Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière) veut créer 36 zones industrielles afin *« d'atténuer la pression sur le foncier »*. C'est ce qu'a indiqué hier sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale Mokraoui Hassiba, directrice générale de cet organisme. *« Pour atténuer la pression sur le foncier, le seul moyen est de produire l'offre, c'est-à-dire de développer de nouvelles zones industrielles destinées à des projets d'investissement. C'est dans cette perspective qu'il a été décidé de créer 36 zones industrielles et aussi de développer et de réhabiliter des zones d'activité »* a-t-elle dit. Et de préciser : *« Il y a un budget de 30 milliards DA inscrit à l'actif des collectivités locales sur 2 ans, soit 2011 et 2012, le programme relatif aux zones industrielles sera confié à l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière qui se chargera de sa réalisation »*. La proposition de créer les 36 zones industrielles se base sur des demandes émanant des différentes wilayas du pays a expliqué Mokraoui Hassiba. *« Une grille d'analyse nous a permis de choisir les meilleurs sites, on a eu l'accord du Conseil national de l'investissement, normalement le programme va démarrer au cours du troisième trimestre (de l'année en cours, NDLR) »* a-t-elle indiqué. *« Je dois à ce propos préciser que l'Aniref jouit également du statut du promoteur foncier »* a ajouté l'oratrice. Selon la DG de l'Aniref *« les attentes concernant les zones industrielles ont beau-*

*coup évolué, la proposition faite par l'agence et approuvée par les pouvoirs publics consiste à créer des zones industrielles intégrées, avec des espaces d'appui aux entreprises, où l'on peut trouver un peu de tout, restauration, hôtels et crèches, banque, téléphone, gaz, station d'épuration, réserves d'eau, sécurité, (douane et protection civile), bref une qualité de vie à l'intérieur de la zone. Même le critère lié à l'environnement a été intégré »* a-t-elle ajouté. Abordant la question des prix, la même responsable a soutenu que *« la valeur est définie par rapport au marché, elle découle de la confrontation entre l'offre et la demande »*. Et d'ajouter : *« C'est le propriétaire qui fixe le prix du foncier, c'est-à-dire, l'Etat »*. Questionnée sur la transparence des modalités d'acquisition des assiettes foncières, la DG de l'Aniref a expliqué que *« le wali représente tous les ministères dans sa wilaya, son avis est prépondérant. Ce n'est pas le wali qui attribue le gré à gré, c'est vrai qu'il préside un comité dans lequel sont représentés tous les secteurs ainsi que les ministères concernés et même les opérateurs économiques peuvent participer à l'attribution ou au traitement des dossiers, le seul moyen de régler le problème du foncier, c'est de développer l'offre et je pense qu'avec les 36 zones industrielles que l'Aniref compte développer, le problème sera résolu »*. *« Il faut qu'il y ait une transparence par rapport à la disponibilité une fois la zone créée, il faut faire sa promotion »* a-t-elle insisté. Pour ce qui est du choix de l'implantation de ces zones, il *« résulte*

*d'une démarche, qui est celle de concilier plusieurs paramètres »*. Et de souligner que les décisions prises ont été faites sur la base *« de propositions des walis, éléments de base ayant présidé à l'établissement des propositions »*. Elle a aussi évoqué le critère de valorisation des infrastructures existantes. *« Nous avons pris en considération a-t-elle ajouté le tracé de l'autoroute Est-Ouest, le projet de la rocade des Hauts-Plateaux, les schémas sectoriels ainsi que les lignes directrices du schéma national d'aménagement du territoire »*. On a impliqué a-t-elle ajouté tous les ministères concernés par le choix de ces sites. Selon elle *« la forte pression s'exerce surtout au niveau du nord, les autres zones ne sont pas concernées par le stress foncier »*.

**Vers le désengorgement de la capitale**

L'invitée de la chaîne III a fait en outre état d'un plan de désengorgement de la capitale qui annonce la *« levée du verrou »* sur le foncier. *« On veut désengorger la capitale, Alger est saturée. Notre objectif est d'orienter les investissements vers les villes limitrophes, qui ne sont pas loin d'Alger et qui offrent des disponibilités et beaucoup plus de facilitations ainsi que des prix beaucoup plus intéressants car les investisseurs sont toujours focalisés sur Alger »* a-t-elle expliqué. *« Il y a un problème de communication, c'est à nous d'orienter les investisseurs vers les villes limitrophes qui offrent beaucoup plus d'avantages comparatifs »* a-t-elle conclu.

L. G.

IL AURA LIEU SAMEDI PROCHAIN À EL-HARRACH

## Le FFS renoue avec les meetings

Le Front des forces socialistes (FFS) renoue avec les rassemblements et organisera un meeting populaire, samedi prochain, à la salle omnisports des frères Berkat Hassen Badi à El-Harrach dans la capitale. Le Premier secrétaire du parti animera ce meeting, une occasion pour lui d'exprimer la vision du FFS sur plusieurs questions d'actualité, notamment les nouvelles mesures annoncées par le chef de l'Etat dans le sillage des réformes politiques. Karim Tabbou aura à expliquer les options prises par la formation de Hocine Ait Ahmed en réaction aux réformes du président de la République, notamment la révision de la Constitution dont il n'est pas partie prenante, rappelons-le. Cela dit, le meeting du plus vieux parti de l'opposition, le deuxième depuis le début de l'année après celui organisé le 4 mars dernier à la salle Atlas de Bab El-Oued, s'inscrit également dans le cadre du travail de sensibilisation de proximité en prévision, bien entendu, des futures échéances électorales de 2012. Pour le moment, l'option des meetings choisie par le FFS est fructueuse, en ce sens qu'il est parvenu à drainer une foule très nombreuse. D'ailleurs, elles sont plusieurs formations politiques et autres organisations à lui emboîter le pas. Par ailleurs, le FFS organise durant la même journée du 7 mai prochain le deuxième cours de l'Ecole de formation Ali Mecili au siège national. A l'occasion, le Professeur Arous Zoubir, chercheur et sociologue, donnera une conférence intitulée *« Approche sociologique des mouvements de changement dans le Monde arabe »*, alors que Mlle Chainez Kabouya, cadre du Parti socialiste français elle, donnera une communication sur *« L'Union nationale des étudiants de France (UNEF) et le mouvement étudiant en France »*. Il s'agit pour le plus vieux parti de l'opposition, de *« contextualiser »* les mouvements de protestation qui se succèdent en Algérie, notamment la grogne des étudiants et tenter d'analyser la situation à travers des études de sociologues et d'experts.

M. C.

LANCEMENT DIMANCHE PROCHAIN DU 1<sup>ER</sup> RECENSEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

# Cerner les préoccupations et contraintes

Le premier recensement économique de l'Algérie, qui sera entamé dimanche prochain, est une opération d'envergure nationale. En effet, le Système national de l'information statistique (SNS) actuel demeure insuffisant au regard des besoins sans cesse croissants de l'économie nationale dans la disponibilité de données fiables sur les différents opérateurs et intervenants économiques, sur le commerce et l'évolution des grands indicateurs économiques, relèvent des experts dans des déclarations distinctes à l'APS.

PAR INES AMROUDE

Ainsi, précisent-ils le recensement économique constitue "un atout important pour la production de statistiques en adéquation avec les besoins en matière d'informations quantitatives et qualitatives, qu'induit le nouveau



paysage économique national. Le recensement économique est l'ensemble des opérations qui consiste à collecter, évaluer, exploiter, traiter, analyser et publier les données se rapportant à l'ensemble des entités économiques, toutes les activités confondues hors agri-

culture. Pour réussir cette opération, qui est "déterminante" puisqu'elle constitue un atout important de développement de la production de statistiques en adéquation avec les besoins de l'économie nationale, "tous les moyens humains et matériels sont réunis pour assurer sa réussite". Dans une déclaration à la même agence, M. Berrah, P-dg de l'ONS a expliqué qu'un budget d'un milliard DA a été consacré à cette opération, qui sera encadrée par 60 responsables des services statistiques de wilaya, 2.000 délégués communaux, 700 agents d'encadrements, et 3.000 agents recenseurs.

Par ailleurs, il a relevé que les trois questionnaires conçus pour réaliser le recensement économique "ont été tirés et acheminés vers les communes". Il s'agit d'un questionnaire sur les préoccupations et contraintes de l'opérateur, le 2<sup>e</sup> destiné aux établissements

économiques et le 3<sup>e</sup> aux établissements administratifs. Les objectifs de l'opération se résument essentiellement à la constitution d'un répertoire exhaustif, fiable et actualisé des personnes morales et physiques ainsi que des entités administratives et associatives, qui permettra de disposer d'une base de sondage pour l'ensemble des enquêtes auprès des entreprises et le suivi et la maîtrise des paramètres et indicateurs des différents secteurs d'activité. Elle permettra également l'identification des préoccupations et contraintes des opérateurs économiques, la mise à jour du répertoire des personnes morales et physiques, le suivi et la maîtrise des paramètres et indicateurs d'activité du secteur privé, l'élaboration des comptes sectoriels et la mise en place de nouveaux indicateurs, selon l'ONS. Le recensement économique se déroulera en deux phases distinctes. La première consiste à dénombrer l'ensemble des entités de toutes les activités et tous les secteurs juridiques confondus (hors agriculture) en vue de mettre en place un fichier général des entreprises et établissements économiques. La deuxième phase portera sur une enquête approfondie qui devrait toucher un échantillon d'entreprises sur la base d'un questionnaire (propre à chaque secteur d'activité) pour la collecte de l'ensemble des données physiques et comptables. Selon l'ONS, pour la première fois en Algérie, l'exploitation des données de ce recensement sera réalisée par une nouvelle technique à savoir la lecture optique. Elle permet d'assurer rapidement et avec un haut niveau de fiabilité la saisie de tous les questionnaires. Après la promulgation du décret d'avril 2010 fixant les conditions générales de préparation et d'exécution de ce recensement et donnant le coup d'envoi officiel de sa préparation, le Comité national en charge de son exécution a été installé à la mi-juin 2010. Ce comité, présidé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et composé des représentants de ministères, travaille en étroite collaboration avec les comités de wilaya, de daïra, de commune et le comité technique au niveau de l'ONS.

I. A.

LE DG DE L'ONS :

## « Toutes les conditions sont réunies pour la réussite de l'évènement »

Le directeur général de l'Office national des statistiques (ONS) Khaled Mounir Berrah, a indiqué, hier dans un entretien accordé à l'APS que son organisme a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour réunir les conditions de la réussite du recensement économique qui sera lancé dimanche prochain.

**L'ONS entamera dimanche prochain le premier recensement économique de l'Algérie. Est-ce que tous les moyens matériels et humains sont réunis, Monsieur le Directeur général, pour réussir cette opération d'envergure nationale ?**

Effectivement, il s'agit d'une opération d'envergure nationale, structurante pour tout le Système national d'information statistique (SNS) qui va être lancée le 8 mai prochain. L'ampleur et la complexité de la tâche nous ont amenés à mobiliser tous les moyens humains et matériels pour réunir les conditions de sa réussite et les travaux préparatoires ont débuté il y a près d'une année. Voici quelques chiffres illustratifs de l'ampleur des moyens mis en œuvre : une enveloppe budgétaire de l'ordre d'un milliard DA, 60 responsables des services statistiques de wilaya, 2.000 délégués communaux, 700 agents d'encadrement, 3.000 agents recenseurs auxquels s'ajoute une bonne partie de l'encadrement de l'ONS aux niveaux national et régional.

Les questionnaires ont été tirés et acheminés vers les communes, à tout cela s'ajoutent les autres documents et supports conçus, tirés et acheminés vers les communes comme les manuels d'instruction aux agents recenseurs,

les nomenclatures, les avis de passage, les fiches du recenseur, etc. En outre, nous avons terminé, hier, le cycle des sessions de formation des agents recenseurs et du personnel d'encadrement sur le terrain.

**L'opération nécessite l'engagement des opérateurs économiques. Quelles sont les actions menées pour assurer leur adhésion, notamment celle des organisations patronales ?**

L'adhésion des opérateurs est un acteur primordial pour la bonne conduite de l'opération. Dès le lancement des travaux préparatoires, cela a été une préoccupation permanente et majeure pour nous. C'est pourquoi nous avons organisé, depuis plus de six mois, une série de rencontres régionales et locales avec les opérateurs économiques à travers le territoire national avec la présence des walis. Nous citerons les rencontres qui ont eu lieu à Oran, Sétif, Tipasa, Blida et El-Oued.

L'objectif de ces rencontres est de sensibiliser l'opérateur sur l'importance de l'opération, d'expliquer qu'il s'agit d'une opération purement statistique dont les dividendes seront partagés par tous et que l'entreprise sera l'un des principaux bénéficiaires.

Ces rencontres qui avaient regroupé les entreprises, les organisations patronales et les associations professionnelles, ont été accompagnées d'une série d'interventions au niveau des différents médias afin de véhiculer le même message : rassurer l'entrepreneur, rapprocher l'administration de l'entreprise, être à l'écoute des préoccupations de l'entrepreneur, etc. Je saisis cette occasion pour lancer un appel en direction des organisations

patronales, des associations professionnelles et des opérateurs économiques pour demander leur adhésion à cette opération d'intérêt national dont les retombées seront positives sur l'ensemble des acteurs.

**Quels sont les résultats attendus de ce recensement économique ? Ne risque-t-il pas de donner une image incomplète de la réalité économique du pays puisqu'il n'englobe pas le secteur informel qui représente un grand pan de la sphère économique ?**

Multiplés sont les résultats attendus du recensement économique. Ils sont d'ordre qualitatif et quantitatif. L'exploitation des réponses permettra d'établir une typologie de préoccupations et de contraintes rencontrées par les entrepreneurs (lourdeurs administratives, accès au foncier et au crédit, problèmes de trésorerie, de la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée,...) selon diverses variables telles que l'activité de l'entreprise, la forme juridique, la taille de l'entreprise, la localisation, etc. L'un des résultats phares de cette opération (dans sa première phase) est la constitution d'un répertoire exhaustif et actualisé des entreprises et des établissements. De même, nous disposerons, à l'issue de l'opération, d'une batterie cohérente et intégrée d'indicateurs de performance afférents à l'ensemble des secteurs d'activité. Sachant qu'il s'agit d'une opération exhaustive, les résultats ne seront que complets et exhaustifs. Tout ce qui est observable sur le terrain sera saisi.

APS

NOUVEAUX STATUTS DE SONELGAZ

## Vers une meilleure clarification de ses responsabilités

Les nouveaux statuts de la Société nationale de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz), adoptés lundi par le Conseil de ministres, lui permettent "une meilleure clarification des responsabilités" avec ses filiales et lui donnent "sa véritable vocation de société holding", affirmait mardi le groupe dans un communiqué rendu public. Réuni lundi sous la présidence de Abdelaziz Bouteflika, le Conseil des ministres avait approuvé le projet de décret présidentiel modifiant et complétant celui de juin 2002 et portant statut de la société Sonelgaz. "Cette modification est destinée à adapter le statut de cette société publique avec les dispositions de la loi relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisation", selon le Conseil des ministres. Il s'agit des dispositifs de la loi du 5 février 2002 relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisation, explique un communiqué de Sonelgaz. Le nouveau statut vient en outre conforter la nouvelle organisation de Sonelgaz, "désormais érigée en société holding, sans création d'une personne morale nouvelle et prend la dénomination de Sonelgaz", explique-t-on. Par ailleurs, la société holding Sonelgaz et ses sociétés filiales forment un ensemble dénommé "Groupe Sonelgaz". De même, cette réorganisation permet "une

meilleure clarification des responsabilités entre Sonelgaz et ses filiales". Ainsi, les statuts donnent à Sonelgaz sa véritable vocation de société holding, alors que les activités de production de l'électricité, de transport et de distribution de l'électricité et du gaz sont dévolues légalement et statutairement aux filiales. "Ces activités ne figurent donc plus comme missions et attributions de Sonelgaz, comme c'étaient le cas à travers le décret de 2002 dans lequel ces métiers, bien qu'érigés en filiales, figuraient dans l'objet social de la société Sonelgaz. SPA, en termes de missions et attributions", souligne le communiqué. En outre, l'impératif de sauvegarde des intérêts de l'Etat, propriétaire de Sonelgaz, a amené les pouvoirs publics à "intégrer dans le dispositif du projet adopté, le caractère inaliénable du capital social de cette entreprise stratégique", a-t-il ajouté. Selon le Conseil des ministres, le décret présidentiel "a permis de consacrer le caractère imprescriptible et inaliénable du capital social de la société publique Sonelgaz et de ses filiales". Par ailleurs, les statuts amendés stipulent que Sonelgaz conserve le rôle de détenteur du portefeuille des actions constituant le capital social de ses filiales. Ainsi, les conseils d'administration des filiales constituent "les relais incontournables permettant à la société holding de suivre et d'ori-

enter le pilotage des filiales". Aux termes de cette nouvelle réorganisation, les missions assignées au groupe Sonelgaz portent, entre autres, sur la détention, l'acquisition et la gestion de toute action ou prise de participation. De même, il est chargé de favoriser et de développer l'intégration nationale dans les domaines de la recherche, de l'engineering, de la fabrication, de la maintenance et de la réalisation des ouvrages industriels et aussi d'exercer les prérogatives d'assemblées générales de ses filiales, d'élaborer et mettre en œuvre la stratégie de développement et la politique financière.

Le groupe Sonelgaz est également chargé de veiller aux conditions d'exercice, par ses filiales, des activités de production, de transport, de distribution de l'énergie électrique et de transport et de distribution du gaz par canalisations, dans le respect des lois et règlements en vigueur et les présents statuts. Il doit, en outre, veiller à la réalisation, par ses filiales, des programmes annuels et pluriannuels d'investissements dans le domaine de la production de l'électricité et du développement des réseaux publics d'électricité et de gaz, et aussi de réaliser seul ou en partenariat, les activités de négoce d'énergie électrique à l'étranger, d'exercer les opérations d'exportation de l'électricité et d'exercer pour le compte de ses filiales, les opérations d'importation de l'électricité.

R. E.

### CONFÉRENCE SUR L'INVESTISSEMENT ALGÉRO-BRITANNIQUE EN JUIN À LONDRES

## Pour de meilleures opportunités de partenariat

Le Conseil d'affaires algéro-britannique va organiser, le 21 juin prochain, à Londres une conférence sur les opportunités d'investissements en Algérie, a annoncé mardi dernier à Alger, sa présidente Olga Maitland en visite en Algérie.

Cette rencontre va se dérouler au niveau de la chambre des Lords du Parlement britannique et verra la participation de plusieurs entreprises, investisseurs et politiciens britanniques, a déclaré Mme Maitland, lors d'un point de presse animé conjointement avec Martyr Roper, ambassadeur du Royaume Uni en Algérie.

Cette rencontre sera suivie, début juillet, par une visite de prospection du marché algérien conduite par plusieurs hommes d'affaires britanniques, a-t-elle ajouté.

Ces rencontres devraient aider à faire mieux connaître les opportunités d'investissement en Algérie, qui restent selon elle "difficiles à identifier" en raison des insuffisances des systèmes d'informations (Web site) dans ce domaine.

"Nous avons des difficultés pour chercher ce que veut le gouvernement en matière d'investissement", a relevé Mme Maitland, qui suggère des systèmes d'informations "plus simples, plus clairs, et avec plus de qualité".

D'ailleurs, "j'ai expliqué cette situation à Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement qui m'a promis de m'envoyer toutes les opportunités d'investissements dans son secteur", a-t-elle ajouté soulignant qu'elle reste "patiente et persévérante" pour la prospection du marché algérien.

Rappelant la plus importante mission économique britannique conduite en Algérie par la Middle East Association (MEA) début 2011, la présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique a fait savoir que cette organisation envisage de conduire une autre mission avant la fin 2011.

"D'autres organisations comptent envoyer des délégations commerciales dans les prochains mois, représentant des secteurs de la construction, de l'industrie pétrolière et gazière et de l'éducation", a-t-elle ajouté.

Mme Maitland était accompagnée lors de cette visite par des représentants de la compagnie Cobolt System, spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication, qui ont rencontré mardi matin le ministre de la Poste et des TIC Moussa Benhamadi.

La responsable britannique n'a pas donné plus de détails sur cette rencontre.

R. E.

## CAMBRIOLAGE

# Un rêve menant droit à la prison

*Les auteurs de romans policiers ont un point commun : selon eux, quand un crime est commis, que ce soit un vol, un meurtre ou tout autre délit, il est inutile d'aller très loin pour trouver le coupable.*

PAR KAMEL AZIOUALI

L'affaire que le tribunal de Rouiba a eu à traiter lundi dernier confirme cette évidence. En décembre dernier, Djamel, un jeune homme natif de Bordj el-Bahri, s'est confié à deux de ses amis résidents, eux, à Aïn Taya pour leur suggérer un coup fumant qui les extirperait pour toujours de la misère.

- Le plan que j'ai est enfantin... Tellement enfantin que ce serait un crime de ne pas le tenter !

- Et en quoi consiste ton coup fumant ? s'enquiert Fayçal, l'un d'eux.

- Il consiste à faire main basse sur une grosse somme d'argent et des bijoux.

- Une grosse somme ? Combien ? interroge Ali, le second.

- Presqu'un milliard de centimes... Sans compter les bijoux.

- Tu parles sérieusement ? demande encore Fayçal.

- Je n'ai jamais été aussi sérieux.

- Et où va-t-on trouver ce trésor ? Ne me dis que nous allons braquer une bijouterie comme dans les films ! C'est dangereux...

- Il ne s'agit pas de braquer une bijouterie... Je ne suis pas fou... je vous dit que mon plan est enfantin...

- Nous t'écoutons...

- Voilà, il s'agit de dévaliser la villa de quelqu'un que je connais... Je connais cette villa parce que j'y suis entré plusieurs fois. C'est là qu'habite un ami.

- Ah ! je commence à comprendre, fit Fayçal. Mais ce ne sera pas facile. S'il y a de l'argent dans cette villa, il doit être bien caché dans un coffre bien fermé avec un code... et je ne sais quoi encore.

- Non... Tu te trompes... L'argent est dans un cabas.

- Mais ce cabas, il faut bien le trouver !

- Je sais où il se trouve : dans un

débaras où cette famille a l'habitude d'entreposer les objets dont elle n'a pas besoin. Ce débarras fait également office de garde-manger. On y trouve des caisses contenant de la pomme de terre, des oignons, des oranges.

- Tu es sûr de ce que tu avances ?

- Mais bien sûr...

- Ne me dis pas non plus que la porte de ce débarras n'est pas fermée à clef !

- Ah ! cela je l'ignore... De toutes les manières, les portes font partie de la menuiserie dont je connais un bout. Avec ou sans clef, je l'ouvrirai cette porte !

- Très bien... mais cela ne nous dit pas comment il faut procéder. Si cette famille a des caisses de pommes de terre, cela signifie qu'elle est nombreuse. Et quand une famille est nombreuse, la maison qui les abrite n'est jamais vide, opina sur un ton avisé Ali.

- C'est juste, mais je sais que, ce mois-ci, la villa sera vide. Un des cousins de mon copain qui habite cette villa se marie la semaine prochaine...

- Et il n'y a rien de plus sacré qu'un mariage. C'est toute la famille qui s'absentera ! extrapola Fayçal en jubilant.

- Et à nous lech'kara ! (le gros magot) ajoute l'autre.

**« Cette maison ne peut être cambriolée que de jour ! »**

Quelques jours plus tard, en début d'après-midi, Djamel téléphone à ses deux amis et leur demande de venir très vite. Ils lui demandèrent si les locataires étaient déjà partis au mariage de leur proche et il leur répond que le père et la mère de famille étaient sortis depuis deux ou trois minutes. Probablement pour acheter un cadeau de mariage.

- Mais comment sais-tu qu'ils sont partis acheter un cadeau de mariage ?

- Ils ne sortent ensemble que lorsqu'ils doivent acheter quelque chose d'important. Et qu'est-ce qui est important depuis quelques jours si ce n'est le cadeau à



offrir à leur neveu ?

Un de des deux amis demanda s'il était judicieux de cambrioler une maison en plein jour et il répliqua :

- Cette maison ne peut l'être que le jour parce que la nuit, il y a trois jeunes qui gardent les voitures des habitants du quartier. Et ce sont des personnes d'une incroyable vigilance.

- D'accord. Nous arrivons...

- N'oubliez pas de ramener avec vous des bonnets et des lunettes noires...

Vingt minutes plus tard, les trois jeunes gens se trouvèrent dans une allée déserte. C'est par là que Djamel a décidé d'escalader le petit mur de la villa. C'est là un exercice qu'il maîtrise puisque on fait appel à lui pour monter sur les terrasses régler des paraboles moyennant 400 DA. Il connaît toutes les orientations des satellites à un centième de degré près. C'est pourquoi ses deux amis le considéraient comme un petit génie et qu'ils lui accordaient une confiance aveugle. D'ailleurs plus d'une fois, il leur avait confié que s'il avait un petit capital, il s'offrirait une petite boutique d'installateur de paraboles et de flashers de démos. Un métier en vogue depuis quelque temps et qui rapportait pas mal d'argent d'après ce que son « génie » avait constaté. Mais auparavant ce génie lui lui avait recommandé de détrousser ses voisins. Les parents d'un ancien camarade de lycée qui l'avait fait entrer chez lui une vingtaine de jours plus tôt pour justement orienter la parabole vers Atlantic Bird 3 où se trouvent toutes les chaînes de télévision françaises.

Mais le pauvre gars allait découvrir que son génie avait des lacunes. Dès qu'ils eurent traversé le petit jardin de la villa et pénétré dans le vestibule, ils furent surpris de découvrir que la maison n'était pas tout à fait vide. Ce jour-là, il y avait un garçon d'une dizaine d'années et une jeune fille de 17 ans. Le frère et la sœur de son ami ! Les deux jeunes d'Aïn Taya s'affolèrent et Djamel leur donna des ordres fermes :

- Il faut continuer. Prenez cette corde et attachez-les ! Mais ne leur faites pas de mal. Je monte au premier c'est là que se trouve l'argent... Gardez votre sang-froid parce que je dois chercher aussi les bijoux

de la mère. Djamel avait vu juste. Le cabas était plein à craquer. Il saura plus tard qu'il contenait huit cent millions de centimes ! Une vraie fortune.

Ça y est ! Il la tenait sa boutique d'installateurs de paraboles !

En revanche, il eut toutes les peines du monde pour trouver le coffret à bijoux de la mère et de la sœur de son « ami ». Il était bien dans la chambre à coucher des parents mais pas dans l'armoire ou la garde-robe. Il l'avait trouvé dans une cheminée que la famille n'utilisait jamais. Les trois amis, après leur forfait, ressortent de la villa le plus normalement du monde. Dès qu'ils arrivent à Aïn Taya, soit une vingtaine de minutes plus tard, ils s'entendent sur la conduite à tenir pour ne pas attirer l'attention sur eux. Il ne faut surtout pas acheter quelque chose qui susciterait la curiosité et l'interrogation. En début de soirée, les policiers après avoir interrogé la jeune fille et son frère, conclurent que le coup avait été fait par des gens du quartier. L'un d'eux avait d'ailleurs eu l'imprudence de parler à haute voix et de dire à ses amis que l'argent se trouvait au premier étage. L'ami de Djamel à son tour révéla l'identité du seul jeune du quartier à être rentré à la maison pour orienter la parabole. Les enquêteurs le surveillèrent pendant plusieurs semaines mais ils ne décelèrent dans son comportement rien d'anormal. Jusqu'au jour où ils le virent habillé comme un fils à papa. Les policiers l'ont alors emmené au poste et lui ont fait savoir qu'ils savaient tout et qu'il ferait mieux de dénoncer ses deux complices sinon, il paierait seul la sauce ! Pendant plusieurs jours, il nie les faits qu'on lui reproche tout en affirmant qu'il gagne bien sa vie avec les petits boulots qu'il fait et qu'il serait bête de se lancer dans une telle aventure risquée... Mais il finit par craquer et tout avouer. La police a eu toutes les peines du monde à retrouver les deux complices de Djamel qui avaient quitté le domicile familial pour échapper à la police. Djamel a écopé de trois ans de prison ferme tandis que ses deux complices, en ont pris chacun pour sept ans.

Pour ouvrir sa boutique d'installateurs de paraboles, Djamel devra encore attendre un peu. De plus, avec ce qu'il a fait, il n'est pas sûr que les gens fassent appel à ses services.

K. A.



ORAN, LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDÉS

# Vers la réalisation d'un 1<sup>er</sup> quota de 6.500 unités

Un premier quota, totalisant 6.500 logements promotionnels aidés (LPA), sera réalisé à Oran dans le cadre de cette nouvelle formule d'accès au logement, a annoncé le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya.

« Le choix des terrains pour recevoir ces logements a été déjà opéré en vue du lancement de ce programme qui s'avère avantageux pour les promoteurs et les postulants », a indiqué Saïd Abkari lors d'un forum de presse.

La concrétisation de cette opération sera entamée sur le terrain dès promulgation des arrêtés relatifs à la mise en oeuvre du LPA.

Comparé aux précédentes formules comme le LSP et la location-vente, le LPA se distingue par « d'importantes facilitations » à même de permettre l'attribution des unités d'habitation dans les délais fixés, a expliqué le responsable de l'OPGI.

Les promoteurs en quête de crédit bancaire bénéficient au titre du LPA de prêts bonifiés à hauteur de 4 %, a-t-il signalé, en insistant sur cette disposition qui « vise justement à éviter les situations d'arrêt de chantier vécues auparavant pour des problèmes de financement invoqués par certains opérateurs ».

Cette même formule octroie également au promoteur un abattement d'au moins 80% sur le prix de cession de l'assiette foncière et d'autres avantages sur les plans fiscal et parafiscal (impôts sur le bénéfice et le revenu global). Ces facilités ont,



selon le même responsable, une répercussion « positive » sur la procédure d'acquisition par le postulant qui pourra prendre possession de son logement dans les meilleurs délais, tout en ayant droit à une aide financière de l'Etat allant jusqu'à 700.000 dinars et une autre sous forme de prêt bancaire bonifié à 1 %.

Le directeur de l'OPGI a rappelé, par ailleurs, que la wilaya d'Oran a bénéficié de 13.000 unités d'habitation de type LPL (Logement public locatif) au titre du pro-

gramme quinquennal, affirmant que « toutes les assiettes foncières nécessaires sont déjà disponibles pour cette opération qui sera lancée avant le 30 juin prochain ».

Il a annoncé, en outre, que 4.000 logements sociaux seront attribués à leurs bénéficiaires au niveau des différentes daïras de la wilaya, alors que 6.000 autres unités de même type sont en cours de construction dont la majorité sera livrée à la fin de l'année en cours.

APS

SKIKDA, MÉTIERS LIÉS À LA PÊCHE MARITIME

## Exercices pratiques pour une quarantaine d'artisans



Une quarantaine d'artisans, activant dans des métiers liés à la pêche maritime dans différents ports de la wilaya de Skikda, ont bénéficié, lundi der-

nier, d'exercices pratiques destinés à parfaire leur savoir-faire. Initiées conjointement par la Chambre de la pêche et celle de l'artisanat et des métiers (CAM), ces séances

de travaux pratiques, organisées dans le port de Stora, seront sanctionnées par l'octroi de diplômes, ont souligné les organisateurs.

L'organisation de ces séances de travaux pratiques s'inscrit dans le cadre d'un « vaste cycle de formation ciblant les professionnels des métiers liés à la pêche (mécaniciens, remailleurs de filets) dont la majorité ne dispose pas de documents justifiant leur compétence ».

Les participants à ces séances ont eu droit à de précieuses orientations relatives aux techniques de montage d'armatures de chalutiers et de réparation de moteurs des embarcations, entre autres.

Selon les organisateurs, cette initiative, deuxième du genre (la première avait ciblé 44 artisans), permet surtout aux professionnels du domaine de mieux maîtriser les métiers de la pêche et de l'aquaculture.

Cette opération sera généralisée pour toucher d'autres artisans activant dans les régions de Collo et d'El Marsa.

APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ

## Grève des transporteurs urbains

Les bus de transport urbain étaient immobilisés, mardi, dans les principales agglomérations de la wilaya de Bordj Bou-Arredj, à la suite d'une grève des transporteurs qui revendiquent par cette action une augmentation du prix du ticket de transport.

Fixé à 10 DA sur l'ensemble des itinéraires urbains dans toutes les villes, ce prix est jugé « nettement insuffisant » par les transporteurs qui exigent « une majoration en fonction de la distance parcourue ».

« Nous voulons juste un prix raisonnable, calculé en fonction de la distance et non pas un prix forfaitaire fixé unilatéralement à 10 DA pour tout le parcours qui dépasse pour certaines destinations les 5 km », a souligné un propriétaire de bus gérant une ligne au chef-lieu de wilaya.

Cette grève des transports en commun fait suite à celle observée, la semaine dernière, par les chauffeurs de taxis urbains qui ont obtenu gain de cause à la suite d'une réunion avec les autorités de la wilaya et la direction du transport.

Le prix de la course en taxi à l'intérieur du tissu urbain de Bordj Bou-Arredj, fixé à 50 DA, a été majoré de 30 DA pour les zones périphériques.

Une commission a été installée à la Direction des transports pour trouver une solution à ce problème.

MOSTAGANEM

## Salon international de la pomme de terre

Une centaine d'opérateurs nationaux et étrangers sont attendus au 3<sup>e</sup> Salon international de la pomme de terre prévu du 10 au 12 mai à Mostaganem sous l'égide de la Direction des services agricoles.

Inscrite dans le cadre des foires internationales, cette manifestation, à laquelle prendront part 70 opérateurs nationaux et 30 autres étrangers issus de France, de Belgique, du Danemark et de Hollande, est un espace de découvertes réservé aux différentes espèces de pommes de terre et de semences de qualité supérieure.

Ce salon constitue également une occasion d'échange d'expériences entre opérateurs en matière de production et d'information sur les techniques modernes de plantation, de traitement et de récolte.

Une exposition de variétés de ce tubercule et de semences produites dans différentes wilayas du pays, notamment à Aïn Defla, El Oued, Mascara et Mostaganem, est prévue à cette occasion. Un stand est réservé au matériel agricole.

Une série de communications techniques sur la production des semences, le mode de traitement et d'utilisation des engrais, les techniques modernes et le matériel de pointe pour accroître la production sont également au programme.

En marge de ce salon, qui sera abrité par le Centre équestre de la commune de Sayada, des sorties aux exploitations agricoles de la région sont programmées au profit des participants.

APS

HAMAS-FATAH

# Les deux frères-ennemis scellent la réconciliation

**Le futur gouvernement palestinien sera avant tout chargé de la gestion de la Cisjordanie et de Ghaza. Mahmoud Abbas et l'OLP continueront de suivre le dossier des négociations avec Israël, pour le moment dans l'impasse.**

Le Fatah et le Hamas ont scellé mardi dernier leur réconciliation au Caire, mettant un terme à la division entre la

Cisjordanie et Ghaza et ouvrant la voie à des élections dans un an. L'accord, conclu après un an et demi de tractations, est vivement critiqué par Israël qui y voit un renforcement du mouvement islamiste Hamas qu'il considère comme une organisation terroriste rapporte le journal *L'Express*. Des représentants de 13 groupes ainsi que des personnalités indépendantes ont signé l'accord après des entretiens avec des responsables égyptiens, dont le chef des renseignements Mourad Mouafi.

Outre le Fatah au pouvoir en Cisjordanie et le Hamas qui contrôle Ghaza, le Jihad islamique, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP, gauche), le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, gauche) ou le Parti du peuple palestinien (ex-communiste) l'ont également ratifié.

"Nous avons signé l'accord malgré plusieurs réserves. Nous tenons à mettre en avant l'intérêt national", a dit Walid al-Awad, membre du comité politique du Parti du Peuple, à la télévision égyptienne sans préciser ces "réserves". "Les Palestiniens à Ghaza et en Cisjordanie vont célébrer cet accord. Nous devons œuvrer maintenant pour le mettre en application", a-t-il ajouté.

## L'accord ne concernerait que la gestion de la Cisjordanie et de Ghaza

Un haut responsable du Fatah, Azzam al-Ahmad, a assuré que le futur gouvernement serait avant tout chargé de la gestion de la Cisjordanie et de Ghaza, et que Abbas et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) continueraient de suivre le dossier des négociations de paix pour le moment dans l'impasse.

Des entretiens entre le Président Mahmoud Abbas, chef du Fatah, et le chef du mouvement islamiste Hamas Khaled Mechaal, sont attendus en soirée. Tous deux se trouvent dans la capitale égyptienne mais n'ont pas signé personnellement l'accord.

Ils devait participer hier à une cérémonie officielle au Caire en présence du chef de la Ligue arabe Amr Moussa, du ministre égyptien des Affaires étrangères Nabil al-Arabi et de Mourad Mouafi.



## Israël suspend des transferts de fonds à l'Autorité palestinienne

Israël a annoncé dimanche dernier la suspension d'un transfert de fonds, de 59,6 millions d'euros, à l'Autorité palestinienne à la suite de l'annonce de l'accord de réconciliation. Les responsables palestiniens "doivent prouver que ces fonds ne vont pas alimenter une caisse commune dans le gouvernement qu'ils veulent former avec le Hamas", a averti le ministre israélien des Finances, Youval Steinitz. Paris a annoncé regretter cette suspension, tout en réaffirmant réfléchir à une reconnaissance d'un Etat palestinien.

La France évoque aussi la tenue d'une réunion du Quartette le 5 mai. L'accord entre le Hamas, qui appelle à la destruction de l'Etat d'Israël, et le Fatah doit inquiéter tous les Israéliens, a déclaré le chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahu. «J'appelle Abou Mazen (Mahmoud Abbas, NDLR) à abroger totalement l'accord avec le Hamas et à choisir la voie de la paix.»

Netanyahu, qui s'apprête à effectuer des visites à Londres et Paris, entend mettre en avant cet accord pour dissuader la communauté internationale de reconnaître un Etat palestinien sans règlement préalable avec Israël. L'ingérence de Benjamin Netanyahu

est "inacceptable", a immédiatement réagi le Fatah. Le Premier ministre israélien "doit respecter la volonté du peuple palestinien", a déclaré Azzam al-Ahmed, chef de la délégation du Fatah au Caire.

## Ce que l'on sait de cet accord

L'accord prévoit la formation d'un gouvernement d'indépendants pour préparer des élections présidentielle et législatives simultanées dans un délai d'un an. Il a été annoncé le 27 avril au Caire. Après la signature, les deux parties s'attelleront à la constitution d'un exécutif transitoire d'indépendants, pour remplacer les gouvernements de Salam Fayyad pour l'Autorité palestinienne et d'Ismaïl Haniyeh pour le Hamas.

L'accord interpalestinien prévoit également la création d'un Haut conseil de sécurité, en vue de la future intégration des unités de sécurité des différents mouvements dans une force de sécurité "professionnelle", d'une commission électorale et la libération de détenus du Fatah et du Hamas. Cet accord constitue un premier succès diplomatique pour l'Egypte depuis la chute du régime du président Hosni Moubarak en février sous la pression de la rue.

RI/Source *L'Express*

## KENYA

### 38 morts dans des affrontements intercommunautaires

Trente-huit personnes ont été tuées dans des affrontements intercommunautaires survenus mardi dans le nord du Kenya, ont indiqué mercredi les autorités kényanes.

Selon ces sources, une attaque a été menée dans les environs de Todonyang, près du lac Turkana, à l'extrême nord du pays, par des éléments armés d'une communauté rivale vivant de l'autre côté de la frontière avec l'Ethiopie.

"Les forces de sécurité ont ratissé les environs depuis mardi soir et le nombre de personnes tuées par les hommes armés de la communauté Merile d'Ethiopie se monte désormais à 38", a déclaré à la presse le chef de l'administration locale de la province kényane de la Rift Valley, Osman Warfa.

La police kényane avait indiqué mardi dans un premier bilan que 18 personnes avaient été tuées lors de ces incidents.

Selon Osman Warfa, les victimes sont pour la plupart des pêcheurs et des gardiens de troupeaux de la communauté Turkana.

Les motifs exacts de cette attaque restent inconnus. Cette région est le théâtre de disputes depuis des années entre les différentes communautés qui se partagent les terres de pâturage, où les vols de bétail et les attaques en représailles sont très fréquents.

AP

## AFGHANISTAN

### Vingt-sept talibans abattus dans le nord

Vingt-sept insurgés talibans ont été abattus hier dans deux opérations menées par l'armée afghane soutenue par les forces de l'Otan dans le nord de l'Afghanistan, ont rapporté des médias.

Selon ces sources, la première opération a été menée dans la province de Baghlan, où un taliban et six membres de sa famille ont été tués et trois autres blessés.

La deuxième s'est déroulée dans la province de Douchi, lors de laquelle 20 talibans ont été abattus et 12 autres blessés, selon le gouverneur de la province, Mohammad Khan.

APS

APRÈS LA MORT DE CHEF D'AL QAIDA

# Le ton monte entre le Pakistan et les Etats-Unis

Le Pakistan a dénoncé mardi le raid américain engagé sur son sol pour éliminer Oussama Ben Laden, deux jours après la mort du chef d'Al-Qaeda, tandis que les Etats-Unis avouaient avoir tenu leur allié à l'écart de l'opération par crainte qu'il ne donne l'alerte rapporte le journal *Libération*.

«Le Pakistan exprime sa vive préoccupation et ses réserves sur la manière dont le gouvernement américain a mené à bien cette opération sans information ni autorisation préalables du gouvernement pakistanais», a fait savoir le ministère pakistanais des Affaires étrangères.

De telles «actions unilatérales non autorisées ne doivent pas devenir la règle»,

et compris pour les Etats-Unis, a martelé la diplomatie pakistanaise, estimant que de tels raids «minent la coopération et représentent parfois aussi une menace pour la paix et la sécurité internationales».

L'élimination du chef d'Al-Qaeda tend des relations déjà difficiles entre les deux alliés. Les Etats-Unis n'ont pas informé le Pakistan de l'opération contre Ben Laden car ce pays «aurait pu alerter» le chef d'Al-Qaeda de l'imminence du raid, a déclaré le directeur de la CIA, Leon Panetta, dans un entretien au magazine *Time*.

Le Pakistan est soupçonné de double jeu dans la lutte antiterroriste. Des accusations renforcées par le fait que Ben Laden a été localisé, après des mois de traque, à

Abbottabad, une ville de garnison située à 80 km à peine d'Islamabad.

Londres a «des questions» à poser au Pakistan après la mort de Ben Laden, a déclaré le Premier ministre britannique David Cameron. «Le fait que Ben Laden ait vécu dans une grande maison dans un quartier résidentiel montre qu'il devait avoir un réseau de soutien au Pakistan».

Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a jugé que la position du Pakistan manquait «de clarté», soulignant avoir «un peu de mal à imaginer que la présence d'une personne comme Ben Laden (...) ait pu passer complètement inaperçue».

RI

**Le Barça  
impatient de  
retrouver  
Wembley**

Page 15

# MIDI

Sport

**ANTAR YAHIA :**

**«Se battre  
pour rester  
dans la course»**

Page 14

**JS KABYLIE- FC MISSILES DEMAIN À 18H**

## TROIS BUTS À SURMONTER

Lire page 13



**MC ORAN**

**Sid-Ahmed  
Slimani entame  
son travail**

Lire page 12

**FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL LIGUE 1 (21<sup>E</sup> J)**

## LUTTE ACHARNÉE EN BAS DU TABLEAU

Lire page 12



**FOOTBALL- CHAMPIONNAT L2 (24<sup>E</sup> JOURNÉE)**

## CSC - CAB, UNE AFFICHE À HUIS CLOS

Lire page 13



FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL LIGUE 1 (21<sup>E</sup> J)

## Lutte acharnée en bas du tableau

La 21<sup>e</sup> journée du championnat professionnel Ligue 1 de football prévue samedi, marquée par deux matches à huis clos, sera caractérisée par le choc du bas du tableau entre l'AS Khroub et le CABB Arreridj, alors que l'USM Alger sera en péril à Chlef face à l'USM Blida.

L'ASO Chlef, leader actuel de la Ligue 1, tout comme son dauphin, l'ES Sétif, ont vu leurs matches face respectivement au MC Alger et le MC Saïda, reportés, idem pour le derby de la Kabylie entre la JS Kabylie et la JSM Béjaïa. L'ASK (15<sup>e</sup>, 18 pts), et le CABBA (16<sup>e</sup>, 17 pts), livreront une vraie bataille pour le maintien, où le moindre faux pas pour l'une ou l'autre équipe sera fatal et lourd de conséquence. Même si les Khroubis partiront favoris en raison notamment de l'avantage du terrain, le CABBA tentera de mettre à profit le huis clos imposé pour revenir avec un résultat probant qui lui permettrait de garder ses chances pour le maintien. Un match qui sera certainement très disputé de part et d'autre, vu notamment l'enjeu de taille qui va caractériser ce rendez-vous. L'USMA, au rien ne vas plus cette saison, reste sur un décevant bilan de 11 matches sans la moindre victoire, une première pour une formation qui jouait pourtant les premiers rôles lors des précédentes saisons. En dépit du changement opéré au niveau de la barre technique avec l'arrivée du Français Hervé Renard, les choses n'ont pas changé d'un iota, et le club phare de Soustara se trouve confronté à la lourde mission de se maintenir. Les Rouge et Noir se déplaceront à Chlef pour donner la réplique à l'USMB (12<sup>e</sup>, 21 pts), une équipe qui aura à cœur de s'éloigner de la zone de turbulences. Les Algérois seront ainsi appelés à réagir et revenir avec un bon résultat qui leur permettrait de reprendre confiance, d'autant plus que la direction du club a voulu apporter du sang neuf en désignant Mustapha Aksouh et l'ancien capitaine de l'équipe, Dziri Billel, en tant qu'ad-



jointés d'Hervé Renard. Finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie, l'USM Harrach, tentera d'oublier vite cette déception en accueillant le WA Tlemcen (14<sup>e</sup>, 19 pts) à huis clos. Les Banlieusards, qui visent désormais la

3<sup>e</sup> place, n'auront d'autre alternative que remporter ce duel face à des Tlemcenais qui ne vont pas effectuer le voyage à Alger en victimes expiatoires. Le WAT (14<sup>e</sup>, 19 pts), veut piéger l'USMH chez lui, dont les joueurs ne semblent pas encore remis de leur défaite en finale de la Coupe d'Algérie face à la JSK (1-0). Le MCO, secoué après le limogeage de Chérif El Ouazzani et l'arrivée à la barre technique de Sid Ahmed Slimani, tentera de s'imposer devant le CR Belouizdad pour rejoindre l'ESS à la 2<sup>e</sup> place au classement. Tenus en échec par le MCA (1-1), les Hamraoua devront réagir devant leur public pour éviter que la situation ne prenne des proportions alarmantes. De son côté, le CRB (7<sup>e</sup>, 29 pts), tentera de ne pas revenir bredouille, dans l'objectif de s'approcher du podium. Enfin, le dernier match au programme de cette journée mettra aux prises deux équipes qui occupent le vente mou du classement, MCE Eulma-USM Annaba, un match qui s'annonce à priori équilibré et ouvert à tous les pronostics.

### Programme des rencontres

<b>Samedi (16h00) :</b>	
A Chlef	: USM Blida- USM Alger
A Alger (1er novembre)	: USM Harrach- WA Tlemcen (huis clos)
A Oran (Ahmed Zabana)	: MC Oran- CR Belouizdad
A Khroub	: AS Khroub- CABB Arreridj (huis clos)
A Eulma	: MCE Eulma- USM Annaba
A Saïda	: MC Saïda - ES Sétif (reporté)
A Alger (Omar Hamadi)	: MC Alger - ASO Chlef (reporté)
A Tizi-Ouzou	: JS Kabylie - JSM Béjaïa (reporté)

### DEUX MATCHS À HUIS CLOS POUR L'USM ALGER

La Commission de discipline (CD) de la Ligue nationale de football (LNF), réunie mardi, a infligé une suspension de deux matches à huis clos pour l'USM Alger, rapporte mercredi le site officiel de la Ligue Nationale de football (LNF). La décision a été prise en application des articles 5, 9 et 73 des règlements généraux de la Fédération algérienne de football (FAF), et cela suites aux incidents en fin de match de la 20<sup>e</sup> journée entre l'USMA et l'USM El Harrach, rapportés par les officiels, et jugés graves. Outre cette décision, la Commission de discipline de la LNF a traité d'autres affaires des rencontres de la 20<sup>ème</sup> journée du

Championnat Professionnel de Ligue 1 et des mises à jour, et a également prononcé des sanctions à l'encontre de plusieurs joueurs. L'inter gauche et capitaine du MC Alger, Réda Baabouche, exclu lors du match contre le MC Oran, est suspendu pour deux matches et une amende de 50.000 DA, en sus de l'avertissement reçu au cours de la rencontre, comptabilisé comme avertissement simple. Le défenseur de l'ES Sétif Mohamed Yakhlaf a écopé d'un match de suspension pour cumul de carton, de même que son coéquipier et meneur de jeu de l'équipe, Lazhar Hadj Aïssa qui sera suspendu pour le prochain match de son club

MC ORAN

## Sid Ahmed Slimani entame son travail

Le club de l'USM Alger (ligue 1 professionnelle) a annoncé mardi la nomination de l'ex capitaine du club, Dziri Bilal et Mustapha Aksouh en qualité d'adjoints de l'entraîneur français, Hervé Renard. Selon un communiqué du club de l'USM Alger, Dziri Bilal et Mustapha Aksouh intégreront le staff technique à partir de mercredi. D'autre part, l'actuel adjoint de l'entraîneur de l'USM Alger, Mekhazini Mohamed a été désigné comme responsable de la commission de suivi et de prospection, ajoute la même source. A l'issue de la 20<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football, l'USM Alger occupe la 13<sup>e</sup> place avec 20 points, à trois points seulement du premier reléguable, le CABB Arreridj.



l'ex-entraîneur adjoint Sebbah Benyagoub a officiellement démissionné de son poste après l'annonce du limogeage de Chérif El Ouazzani, a-t-on appris des dirigeants présents à la séance d'entraînement, à laquelle a pris part l'ensemble de l'effectif des "Rouge et Blanc". La décision de limogeage de Chérif El Ouazzani, absent depuis le match disputé face à MC El Eulma, a été prise lundi en fin d'après-midi par le conseil d'administration du Mouloudia d'Oran, à l'issue d'une réunion tenue au siège club. Le mouloudia d'Oran occupe la 3<sup>ème</sup> place du classement au championnat professionnel de Ligue 1 après 20 journées.

BASKET-BALL- COUPE D'ALGÉRIE  
(1/8<sup>ES</sup> DE FINALE: SENIORS-MESSIEURS)

### CRBDB -TBBB en tête d'affiche

La rencontre opposant le tenant du trophée, le TBB Blida au CRB Dar Beïda sera en tête d'affiche des 1/8<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (seniors-messieurs) qui auront lieu vendredi prochain. Le TBB Blida pratiquement écarté des demi-finales du Championnat d'Algérie axera désormais ses efforts sur l'épreuve populaire qu'est la "Coupe d'Algérie" qu'il avait remportée en 2010 pour la 1<sup>re</sup> fois aux dépens de l'ASPTT Alger. Les autres principaux favoris pour la victoire finale, tels que le GS Pétroliers, le NB Staoueli et le WA Boufarik n'auront pas de difficulté majeure pour passer au tour suivant devant des adversaires taillés sur mesure. Le vainqueur du match MOO Ouargla -WR Ain-Benian, sera certainement le cendrillon de l'épreuve en quarts de finale.

#### Programme des rencontres :

**Demain :**  
Staoueli : 11h00 OM Bel-Abbes - O.Batna  
Staoueli : 15h00 GS Pétroliers - ARBEE Alger-Centre  
Staoueli : 17h00 CRB Dar Beïda - TBB Blida  
B.B.Arreridj : 14h00 AB Skikda - NB Staoueli  
B.B.Arreridj : 16h30 NA Hussein-Dey - US Sétif  
Miliana : 16h30 WA Boufarik - USM Alger  
Constantine : 15h00 AU Annaba - USMM Hadjout  
Biskra : 16h30 MOO Ouargla - WR Ain-Bénian.

HANDISPORT-VOLLEYBALL

### La phase finale du "Play Off" national vendredi et samedi à Oran

La phase finale du tournoi "Play off" du Championnat national Une de volleyball assis (hommes) aura lieu vendredi et samedi à la salle omnisports d'Es-Sénia d'Oran, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de handisport (FAH). Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de handisport, verra la participation de quatre clubs classés premiers, lors de la 1<sup>re</sup> phase du championnat national, disputée dernièrement en aller et retour. Il s'agit de "l'association Mohamed Boudiaf" d'Oran, "Nadi Salam" de Mascara, Club sportif de Ouargla et Amel Berriane.

#### Programme de cette phase finale du play-off:

**Demain :**  
A. Mohamed Boudiaf - Salam Mascara (9h00)  
CSH Ouargla - Amel Berriane (11h00)  
Salam Mascara - Amel Berriane (15h00)  
A. Mohamed Boudiaf - CSH Ouargla (17h00)  
Samedi 7 mai:  
CSH Ouargla - Salam Mascara (9h00)  
Amel Berriane - A. Mohamed Boudiaf (11h00)

HANDBALL- CHAMPIONNAT NATIONAL

### Programme des rencontres (Play-off et play-down)

Programme des rencontres comptant pour le championnat national de handball de la Poule "Play-off" (5<sup>e</sup> journée) et "Play-Down" (6<sup>e</sup> journée) prévues demain vendredi à partir de 15h30:

**"Play-off" (5<sup>e</sup> journée) :**  
A Bordj Bou Areridj : CRBB Arreridj - GS Pétroliers  
A Boufarik : GS Boufarik - MC Saïda  
A El-Biar : HBC El Biar - CRB Baraki  
A Skikda : JSE Skikda - O.El-Oued

**"Play-Down" (6<sup>e</sup> journée) :**  
A Sétif : TR Sétif - C.Chelghoum-Laid  
A Zéralda : TRB Bab El-Oued - R El-Harrouche  
A El-Biar : CRBEE (Alger Centre) - AB Barika  
A Tizi-Ouzou : JS Kabylie- ES Ain-Touta

**Coupe d'Algérie (1/2 finale-dames)**  
Vendredi 06 Mai 2011 (10h00):  
A Tizi-Ouzou : GS Pétroliers d JS Awzlaguén  
A Chettia : HBC El Biar- HBC Gdvel.

JS KABYLIE- FC MISSILES DEMAIN À 18H00

## TROIS BUTS À SURMONTER

Après avoir brillamment réussi à remporter sa cinquième coupe d'Algérie, en battant en finale l'USM Harrach sur le score d'un but à zéro, la JS Kabylie renoue avec la compétition africaine en affrontant, demain à partir de 18h00 au stade du 1<sup>er</sup> novembre de Tizi Ouzou, le FC Missiles du Gabon en match retour de la coupe d'Afrique (CAF).

PAR MOURAD SALHI

Les Kabyles qui ont repris les entraînements avant-hier, mardi, ne pensent, désormais que de ces Missiles qui les ont «bombardés» en match aller, pour, peut-être, renverser la vapeur et remonter ce large retard de trois buts. Les coéquipiers de Farès Hamiti, le grand absent de cette compétition continentale, doivent impérativement inscrire quatre buts sans encaisser le moindre but, pour espérer continuer cette aventure africaine. N'ayant pas joué à son aise lors de la première manche au Gabon, en raison notamment des mauvaises conditions de séjour et celles qui ont entouré le match, la JSK aura pour mission de passer cet écueil des Missiles mais, sans pour autant prendre trop de risques en s'aventurant devant. La bande à Rachid Belhout doit disputer cette empoignée intelligemment. Certes, la mission s'annonce très dure pour les Lions du Djurdjura, mais pas impossible. Qui ne se souvient pas du match retour MCA- Dynamax FC qui a eu lieu début avril dernier ? Ce jour là, les coéquipiers de Sofiane étaient dans l'obligation de remonter



trois buts afin de passer au prochain tour, puisqu'ils avaient concédé une large défaite de quatre buts à un au match aller. Le club phare de la Kabylie a vécu une pareille situation en 2007 face aux Gabonais de Manga Sport. Les hommes de l'actuel entraîneur de l'équipe nationale olympique, Azzedine Ait Djoudi, étaient également dans l'obligation de remonter deux buts, après leur revers de trois buts à un au match aller. Cela dit rien n'est joué, la JS Kabylie n'a pas encore dit son dernier mot. Elle pourrait refaire le même coup demain soir au stade 1<sup>er</sup>-Novembre, en présence sans aucun doute des milliers de fans qui viennent d'abord pour fêter la consécration, et aider leur favorite dans ces conditions extrêmement dif-

ficiles. Le défi est de taille même s'il n'est pas insurmontable pour une formation algérienne habituée à ce genre de situations très délicates. Côté effectif, le seul représentant algérien à cette compétition sera amoindri d'au moins six joueurs. En défense la JSK, comme d'habitude, ne bénéficiera pas des services d'Issad Belkalem toujours sous contrôle médical, Khilili qui n'est toujours pas qualifié et Berchiche expulsé lors du match aller. Ceci dit, la chaudière défensive sera confiée au nouveau capitaine Ali Rial. Un peu loin de ce compartiment, la JSK ne bénéficiera pas également des services de Nessakh expulsé également lors du match aller et de Farès Hamiti qui n'est toujours pas autorisé à prendre part à cette compétition.

M. S.

FOOTBALL- CHAMPIONNAT L2 (24<sup>E</sup> JOURNÉE)

## CSC - CAB, une affiche à huis clos

Le derby de l'Est entre le CS Constantine et le CA Batna sera en tête d'affiche de la 24<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de Ligue 2 de football, marquée également par le match de la "survie" en L2 devant opposer la JSM Skikda au MO Constantine. Le choc entre le CSC, leader du championnat et le CAB, troisième, aurait pu être décisif si les Batnéens, qui accusent un retard de quatre points sur l'OS "Sanafir", avaient battu samedi l'OS Médéa à domicile (0-0). Une victoire qui aurait pu permettre au CAB d'aller disputer le leadership au stade Chadid Hamlaoui, mais devra se contenter de consolider sa 3<sup>e</sup> place, la dernière qui assure l'accession en Ligue 1. De son côté, le CSC, privé de ses supporters, tentera de tirer bénéfice de la venue du CAB pour accentuer son avance en tête du championnat et profiter du difficile match du dauphin, le NA Hussein Dey, qui sera mis à rude épreuve lors de son derby face au Paradou AC,

12<sup>e</sup> et un des menacés par la relégation. Derrière, les poursuivants espèrent un faux-pas du CAB à Constantine pour se relancer dans la course à l'accession, les quatre points d'avance que comptent les gars des Aurès n'étant pas sécurisants avant sept journées de la fin. L'O Médéa reçoit l'ES Mostaganem, qu'il a délogé de la quatrième place après sa victoire, mardi, en match en retard contre l'AB Merouana (3-1) avec l'espoir de confirmer sa bonne santé du moment. L'USM Bel-Abbès, cinquième ex aequo avec Mostaganem, pourrait être le bénéficiaire de la confrontation directe entre l'OM et l'ESM pour s'emparer de la quatrième place en cas de victoire devant le SA Mohammadia, 11<sup>e</sup>, et de nul dans l'autre match. La rencontre RC Kouba - AB Merouana sera importante pour les visiteurs, battus mardi par Médéa et toujours scotchés à une peu reluisante 15<sup>e</sup> place de reléguable. Le RCK, avec huit points de retard sur la troisième

place, semble distancé et sa mission de recoller au trio de tête apparaît difficile, voire impossible. De son côté, l'ASM Oran, septième, jouera peut-être le huis clos imposé par la chance à Batna contre le MSPB (9<sup>e</sup>) avec l'obligation de ramener les trois points de son long déplacement dans les Aurès, notamment après son faux-pas "at-home" contre le RCK (0-0) vendredi, pour espérer toujours jouer l'accession. En bas de tableau, la lutte pour le maintien en Ligue 2 s'annonce acharnée avec cinq, voire six équipes menacées par la relégation, son derby contre le NAHD

pour s'éloigner de la zone rouge. L'empoignade entre la JSMS (14<sup>e</sup>, 24 pts) et le MOC (12<sup>e</sup>, 26 pts) s'annonce, quant à elle, indécise, surtout avec le huis clos imposé par la Ligue nationale de football (LNF). L'enjeu sera de taille entre Skikdis et Constantinois dans ce match à six points où le faux-pas est interdit. Enfin à Aïn Témouchent, le CRT, lanterne rouge du championnat, accueille l'US Biskra, neuvième, avec la ferme volonté de commencer à combler son retard de six points sur le premier non-reléguable, la JSMS.

### Programme des rencontres

<b>Demain à partir de 16h00 :</b>	
A Médéa	: O Médéa - ES Mostaganem
A Constantine	: CS Constantine - CA Batna (huis clos)
A Ain Témouchent	: CR Témouchent - US Biskra
A Alger (Baraki)	: Paradou AC - NA Hussein Dey
A Alger (Kouba)	: RC Kouba - AB Merouana
A Sidi Bel-Abbès	: USM Bel-Abbès - SA Mohammadia
A Batna	: MSP Batna - ASM Oran
A Skikda	: JSM Skikda - MO Constantine (huis clos)

PRESSE MAROCAINE :

**« Marrakech pour des raisons sportives et sécuritaires »**

La Fédération royale marocaine de football (FRMF) a décidé de domicilier le match de football Maroc-Algérie à Marrakech pour des raisons sportive et extra sportives en lien avec le dernier attentat ayant visé un café à la place Jama El Fna dans la même ville, ont estimé mercredi des journaux marocains. Selon le journal Al Massae, le choix du grand stade de Marrakech par rapport aux autres stades marocains a été pris en raison de la disponibilité des autorités locales de cette ville à organiser ce derby maghrébin et des infrastructures que possède ce complexe lui permettant d'organiser le match, prévu le 4 juin dans la soirée. De son côté, le quotidien Akhbar Al Yaoum a estimé que la décision d'abriter le match à Marrakech était un message adressé pour dire que la ville, victime jeudi dernier d'un attentat terroriste ayant fait officiellement 16 morts et 21 blessés n'allait pas arrêter le mouvement dans la capitale touristique du Maroc. Citant une source proche de la FRMF, le journal estime que le président de la Fédération marocaine, Ali Fassi-Fihri, a pris cette décision après avoir reçu l'aval des services de sécurité ajoutant qu'une autre rencontre entre l'équipe marocaine olympique et la RD Congo pour le compte des éliminatoires des Jeux Olympiques Londres - 2012 allait également se dérouler à Marrakech. Le journal qui a souligné que le sélectionneur, Eric Gerets, partisan de sa domiciliation à Casablanca avait accepté la décision de la FRMF en considérant que la période que traversait le Maroc imposait son organisation à Marrakech avant d'ajouter que Fassi-Fihri avait promis de fournir toutes les commodités au public notamment les transports afin de suivre convenablement cette rencontre. Pour sa part, le bihebdomadaire Al-Mountakhab a souligné que la décision prise mardi par la FRMF voulait signifier plusieurs messages notamment celui d'afficher que l'attentat n'était qu'un "accident" qui ne remettait pas en cause la paix et la sécurité du Maroc. Enfin, le bihebdomadaire sportif Al-Masse Erriadhi s'est, quant lui, demandé qu'elle était la position du sélectionneur Eric Gerets par rapport à cette décision alors qu'il avait bâti toute sa stratégie sur le complexe Mohammed V de Casablanca pour remporter la victoire en présence des nombreux supporters des deux équipes phare de la ville (Raja et Wydad) qui constituaient selon lui "le 12<sup>e</sup> homme" de l'équipe marocaine.

KAYSERISPOR

**Karim Ziani va s'engager pour trois ans**

Le milieu international algérien de Kayserispor (Div. 1 turque de football), Karim Ziani, va s'engager pour trois ans avec cette équipe qu'il avait rejointe durant le mercato à titre de prêt, a annoncé mercredi le club turc sur son site internet. Prêté cet hiver par le VfL Wolfsburg (Div. 1 allemande) pour 2,5 millions, le milieu offensif des Verts a convaincu et va s'engager définitivement, annonce la formation de Cappadoce. Selon la même source, Kayserispor devra déboursier la somme de 2,5 millions d'euros pour bénéficier définitivement des services de Ziani. L'entraîneur de Karim Ziani, le Géorgien Shota Arveladze, ne cache pas sa satisfaction de voir le joueur s'inscrire dans la durée. "Karim est un joueur avec de grandes capacités individuelles qui brille avec toutes les équipes qui l'ont engagé. C'est un meneur, un joueur qui peut diriger une équipe et la guider vers le succès. Nous sommes très heureux qu'il reste avec nous et que Kayserispor le garde plus longtemps", a-t-il confié à la presse locale.

FOOTBALL, MATCH RETOUR MAROC-ALGÉRIE

# SE BATTRE POUR RESTER DANS LA COURSE

*Le défenseur international algérien du VfL Bochum (Div. 2 allemande de football) Antar Yahia, a souligné que la sélection algérienne de football ira donner la réplique au Maroc, le 4 juin prochain à Marrakech, pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée (Gr. D) des éliminatoires de la CAN-2012, avec l'intention de revenir avec un bon résultat.*

**"O**n a hâte de jouer le match retour et faire un bon résultat. Le match aller était très physique. Il s'est cependant disputé dans une très bonne atmosphère". Entre deux pays frères, il n'y a pas vraiment de souci.

"Que le meilleur gagne, mais que nos fans se rassurent, nous allons nous battre pour décrocher un bon résultat qui nous permettrait de rester dans la course", a indiqué le capitaine des Verts dans une interview au site Foot Africa. Lors de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires, l'Algérie avait pris le meilleur sur le Maroc (1-0), dans un match disputé le 27 mars dernier au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba. A l'issue de la troisième journée des éliminatoires, les quatre équipes qui composent le groupe D, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Centrafrique et la Tanzanie comptent 4 points chacune. En ce qui concerne le parcours qui attend l'Algérie lors de ces éliminatoires, Antar Yahia, estime que l'Equipe nationale est appelée à progresser. "C'est la défaite en



Centrafrique qui nous a fait mal. On doit être constant et progresser encore. Quand tu es professionnel, il faut être présent sur tous les matches. Car on ne joue pas le Brésil ou l'Argentine à chaque fois. Pour jouer les grandes compétitions, il faut aller gagner des rencontres en bois en Afrique", a-t-il indiqué.

Appelé, en sa qualité de bi-national, à se prononcer sur les prétendus quotas discriminatoires au sein de la Fédération française de football (FFF), Antar Yahia estime que c'est un sujet sensible dans lequel il préfère ne pas s'aventurer. "Je suis avec intérêt ce qui se dit.

J'ai cru comprendre qu'une enquête allait s'ouvrir. Je pense que lorsque les conclusions seront tirées. On pourra donner son avis. Pour l'instant, si je ne me trompe pas en France, il y a bien la pré-

somption d'innocence. Je ne veux pas jeter de l'huile sur le feu, et c'est un sujet sensible.

Si c'est vrai, ce serait vraiment très malheureux et une polémique supplémentaire pour le football français".

Concernant son avenir avec le VfL Bochum, Antar Yahia, ne compte pas quitter son équipe, d'autant que Bochum est bien parti pour retrouver la Bundesliga. "Je ne me pose pas trop de questions, je ne vais pas partir pour faire n'importe quoi. Il y a vraiment un bon groupe, ici, et je pourrais repartir avec eux. Cela se passe super bien.

J'ai prolongé ici jusqu'en 2014, car l'idée de m'inscrire dans un projet de reconstruction correspondait à mon état d'esprit. Je suis considéré comme un cadre de l'équipe", a-t-il rassuré.

MISE AU POINT DES DERNIERS PRÉPARATIFS

## Hachemi Djar s'entretient avec son homologue marocain



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djar s'est entretenu, mardi avec son homologue marocain, Moncef Belkhatat des voies et moyens de réactiver les relations bilatérales et des préparatifs en cours pour l'organisation du match retour de football Maroc-Algérie prévu le 4 juin prochain à Marrakech, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne. L'entretien s'est déroulé, en marge des travaux de la 34<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des Sports, ouvert mardi à Marrakech (300 km au sud de Rabat) et consacré à l'examen de plusieurs questions dont l'adoption du programme d'activités de la Ligue arabe dans les domaines de la jeunesse et des sports au titre de l'année 2011. M. Djar doit, par ailleurs, effectuer une visite en compagnie de son homologue marocain au nouveau stade de Marrakech pour inspecter les infrastructures sportives dépendant de ce complexe inauguré récemment et qui doit abriter la rencontre Maroc-Algérie, comptant pour la 4<sup>e</sup> journée de qualification à la CAN-2012, prévue au Gabon et Guinée Equatoriale. Par ailleurs, la commission de la jeunesse d'appui au Conseil des ministres arabes des Sports a approuvé lors de ses travaux tenus à Rabat les 29 et 30 avril l'organisation en Algérie en 2011 de deux activités au profit de la jeunesse. La première concerne l'organisation du 16<sup>e</sup> regroupement arabe de bénévolat et la seconde concerne la tenue d'une rencontre de la jeunesse arabe sur la réalisation de



projets collectifs de jeunes. En outre, s'agissant de l'activité sportive, la dite commission a approuvé lors de ses réunions les 27 et 28 avril à Rabat la tenue en Algérie de la conférence arabe sur "Le sport pour enfant" dont les recommandations seront adoptées mercredi par le Conseil des ministres arabes lors de sa deuxième et dernière journée.

APRÈS AVOIR BATTU LE REAL

# LE BARÇA IMPATIENT DE RETROUVER WEMBLEY

Le FC Barcelone, vainqueur à l'aller à Madrid (2-0), s'est logiquement qualifié pour la finale de la Ligue des champions malgré un petit sursaut du Real mardi (1-1) et va retrouver Wembley, théâtre de son premier triomphe dans la compétition, en 1992. Le Barça, éliminé en demi-finale l'année dernière dans son stade par l'Inter Milan de José Mourinho, disputera sa septième finale de C1, contre Manchester United ou Schalke 04, sa troisième en six ans.

**T**riple vainqueur de l'épreuve (1992, 2006, 2009), le FC Barcelone a pris sa revanche sur son rival historique, le Real Madrid, qui l'avait éliminé en demi-finales en 1960 et en 2002.

Il sort aussi grand vainqueur des cinq affrontements de la saison face au Real, avec deux "clasicos" gagnés (un 5-0 lourd de conséquences en Liga et le 2-0 de l'aller), deux matches nuls (1-1 en Liga et en Ligue des champions) et une défaite (1-0, en prolongation en finale de la Coupe du Roi). Pour le Real Madrid, c'est une nouvelle désillusion européenne alors que les supporters rêvaient enfin de la "decima" (la dixième C1 du club) après la fin de la malédiction des 8e de finale. C'est aussi un revers personnel pour José Mourinho, vainqueur de la C1 la saison dernière avec



l'Inter, et qui ambitionne de devenir le premier entraîneur de l'histoire à remporter la compétition avec trois clubs différents. Avec un Real contraint d'attaquer et un Barça toujours joueur, ce "clasico" a été le plus spectaculaire au niveau du jeu. Mais la tension entre les joueurs était toujours forte. Le Barça de Josep Guardiola, largement dominateur en première période, a ouvert le score après la pause (54'). Pedro, magnifiquement servi par Iniesta, a trompé Casillas du gauche. Le Real a égalisé à la 64e, par Marcelo sur un centre de Di Maria, revenant ainsi à son scénario de début de match : marquer deux buts... Contrairement à l'aller, la pelouse avait été arrosée avant le coup d'envoi et, copieusement, par des trombes d'eau dû à un orage qui s'était abattu sur Barcelone dans l'après-midi. Le Real, dans une confi-

guration offensive, a démarré très fort la rencontre avec un gros pressing. Cela a duré cinq minutes. Le Barça ne s'est pas laissé impressionné et est allé crescendo dans sa domination : une frappe d'Iniesta largement à côté (7'), une tête de Busquets cadrée mais sans grand danger pour Casillas (22') puis un festival d'occasions en or entre la 32' et la 37'. Messi, éclair de l'aller avec son doublé, a d'abord fait s'envoler Casillas (32') avant de manquer le cadre après avoir fait le plus dur : contrôle de la poitrine et crochet (33'). A la 34', "San" Iker Casillas sortait le grand jeu sur une frappe enroulée de Villa. Avant de remettre ça sur une puissante frappe à ras de terre de Messi (37'). Deux minutes plus tôt, Pedro avait manqué le cadre d'un rien. Mais il allait se rattraper après la pause.

JOSEP GUARDIOLA :

## « VINGT JOURS TRÈS DURS »

L'entraîneur de Barcelone Josep Guardiola pouvait savourer mardi la qualification de son équipe pour la finale de la Ligue des champions, soulignant qu'il avait connu "vingt jours très durs", marqués par les quatre affrontements avec le Real Madrid.



**Quel est votre sentiment après cette nouvelle qualification du Barça pour la finale de la Ligue des champions ?**

Je tiens à féliciter les supporters, le Real Madrid et mes joueurs. Ils ont fait une très bonne première période. Nous sommes très contents. C'est un succès total. C'était un peu difficile en seconde période et nous avons un peu perdu notre concentration après le but. Pendant un moment, s'ils avaient marqué un deuxième

but, nous aurions eu des problèmes. Je suis très fier de mes joueurs. Nous avons gagné la première (Ligue des champions du club) dans le vieux Wembley et nous allons tenter de gagner la quatrième là-bas. Ce furent vingt jours très durs, avec beaucoup de tension. Nous avons éliminé une super équipe, une très grande équipe.

**L'entraîneur adjoint du Real Madrid n'a pas félicité le FC Barcelone et a résumé, comme**

**beaucoup de joueurs du Real, la qualification du Barça aux erreurs d'arbitrage. Vous trouvez cela normal ?**

Je ne sais pas. Ce n'est pas grave. Chacun est libre d'avoir une opinion. Chacun peut faire l'analyse qu'il veut sur ce qu'il s'est passé. Analyser, c'est votre travail.

**Eric Abidal a rejoué à un moment très important de la saison. Il vous**

**surprend ?**

Il est très fort mais il n'en demeure pas moins qu'il a eu une tumeur. Si tout le monde avait été là, nous n'aurions pas forcé son retour (Adriano et Maxwell, les deux autres latéraux à gauche sont blessés). Mais nous lui avons parlé. Les médecins ont dit qu'il n'y aurait pas de problèmes. Je suis très content. C'est la nouvelle du jour. C'est un gars très aimé dans le vestiaire.

## Mourinho resté à l'hôtel pour voir le match

L'entraîneur du Real Madrid José Mourinho, suspendu pour la demi-finale retour de Ligue des champions mardi au Camp Nou face au FC Barcelone, a choisi de rester à l'hôtel pour voir le match, a indiqué le site internet du journal Marca. "Être dans une loge (du Camp Nou) ne l'a pas convaincu, il aurait aussi pu le voir depuis la tribune des supporters madrilènes mais il restera finalement à l'hôtel", écrit Marca.com. "Le Portugais, à qui on a interdit de parler avec Karanka (son adjoint, qui le remplacera sur le banc) pourrait ainsi échapper à la vigilance" de l'UEFA, a ajouté le site internet. José Mourinho avait été exclu au match aller après avoir félicité ironiquement l'arbitre, qui venait d'exclure son défenseur Pepe. Il avait suivi la fin du match perdu par son équipe 2-0, depuis les tribunes du stade Santiago-Bernabeu, derrière une grille et entouré par plusieurs membres de la sécurité. La suspension de l'UEFA l'interdit de zone technique (vestiaires, couloirs, banc de touche) dès son arrivée au stade.

## Cristiano Ronaldo en colère

L'attaquant du Real Madrid Cristiano Ronaldo était en colère mardi après l'élimination face au FC Barcelone en demi-finales de la Ligue des champions (0-2, 1-1), se plaignant de l'arbitrage: "C'était mission impossible. Nous savions que c'était ce qui allait se passer. Nous sommes habitués depuis le premier match. Le but d'Higuain est valable", a assuré Cristiano Ronaldo après le match nul au Camp Nou, mardi soir. "C'était un match ouvert. Encore une fois nous devons apprendre à vivre avec ça. (Sur l'action) Piqué me pousse et je tombe sur Mascherano qui en Angleterre ne serait pas resté au sol et ici, il fait comme tout le monde", a expliqué l'attaquant portugais. "Le but est valable, ça pouvait changer le match mais monsieur l'arbitre n'a pas voulu. Celui qui connaît le football sait que le Barça est très protégé. Nous devons vivre avec ces injustices", a-t-il ajouté.

AS ROME

## Rossi et Perrotta suspendus jusqu'à la fin de la saison

La Fédération italienne de football a annoncé mardi la suspension jusqu'à la fin de la saison des deux joueurs-clés de l'AS Rome, Daniele De Rossi, après leurs exclusions dimanche en championnat. Les deux milieux de terrain ont été exclus lors de la victoire sur le fil à Bari (3-2) et ont écopé en commission de discipline d'une suspension de trois matches, soit le nombre de matches restant à jouer cette saison. Daniele De Rossi a été sanctionné d'un carton rouge pour un coup de coude (48) et Simone Perrotta a aussi été exclu en fin de match pour avoir frappé un adversaire dans le dos. La Roma est à un point de la quatrième place (qualificative pour le tour préliminaire de la Ligue des champions), occupée par sa rivale la Lazio et est à égalité de points avec l'Udinese alors que la Juventus est à trois points derrière après sa victoire lundi soir chez la Lazio (1-0). D'autre part, l'attaquant de Lecce David Di Michele a été suspendu également pour trois matches après que des images vidéo ont prouvé qu'il avait frappé un adversaire lors du match contre le Chievo Vérone.

## TISSEMSILT

## Six bibliothèques et sept salles de lecture réceptionnées



Treize communes à vocation rurale de la wilaya de Tissemsilt ont été dotées de six bibliothèques et sept salles de lecture, réalisées dans le cadre du Fonds commun des collectivités locales (FCCL), a-t-on appris de la Direction l'administration locale (DAL). L'exploitation de ces infrastructures culturelles d'un coût de 125 millions de dinars est prévue en fin mai courant à l'issue de l'opération d'acquisition de 6.556 ouvrages qui seront distribués à l'ensemble de ces bibliothèques et salles de lecture, a indiqué la même source.

## SOUK AHRAS

## Un musée régional archéologique

Les travaux de construction d'un musée régional archéologique, destiné à la conservation et à la valorisation des biens culturels de la wilaya de Souk Ahras, seront bientôt lancés, a indiqué le directeur de la Culture, Azeddine Djabali. Selon la fiche technique du projet, il s'agit d'un musée en plein air devant être réalisé à proximité du pôle culturel de Djenane Tefah. La structure sera suffisamment vaste pour accueillir les vestiges liés à la période punique, a ajouté la même source, précisant que le musée comportera une bibliothèque, un auditorium de 100 places ainsi que plusieurs ateliers. **APS**

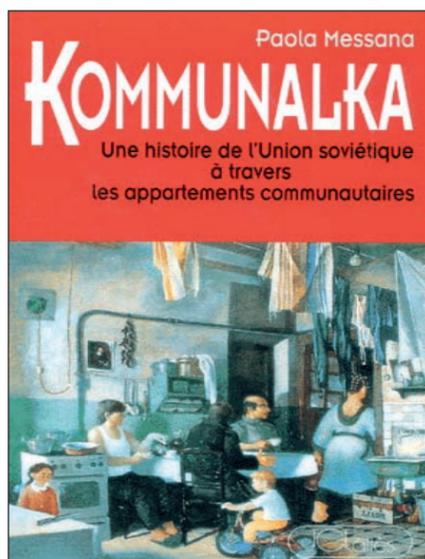
## « KOMMUNALKA » UNE EXPOSITION ET UN FILM-DOCUMENTAIRE

## Comme une sociologue en quête d'une vérité

Le centre culturel français d'Alger propose l'exposition photographique «Kommunalka» de Françoise Huguier. Cette exposition photographique est inédite en Algérie. C'est le travail de Françoise Huguier sur les appartements communautaires russes, à Saint Pétersbourg, entre 2000 et 2010.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Vestiges de l'époque soviétique, les « Kommunalki » sont toujours une réalité de la Russie d'aujourd'hui. Y sont réunis, par la force des choses, des gens de toutes origines et de toutes classes sociales, formant un échantillonnage de la société russe. L'appartement communautaire est ainsi devenu le lieu de partage d'individus qui vivent ensemble. Un huis clos qui fonctionne presque comme un décor, où s'exposent et explosent les contradictions de l'être humain, celles d'une culture et d'une société russes en pleine redéfinition. Cette exposition photographique rend compte du remarquable travail de cette photographe et réalisatrice, sur les appartements communautaires russes. C'est au cours d'un premier voyage en Sibérie, en 1991, alors qu'elle faisait étape à Saint Pétersbourg, qu'elle avait été frappée par ce mode si particulier de cohabitation. L'envie de découvrir et d'explorer cette forme urbaine de proximité et de coexistences s'est ultérieurement imposée à Françoise Huguier. Pour échapper à la posture du reportage, elle a décidé de louer une chambre dans l'un de ces appartements communautaires et d'y séjourner régulièrement. Cette exposition a vu la projection du documentaire long-métrage portant le même titre *Kommunalk* du même auteur Françoise Huguier a été projeté la même soirée d'hier au CCF. « *Un jour d'automne, je loue une chambre dans un apparte-*



ment communautaire à Saint-Petersbourg (*Kommunalka en russe*). Je photographie ses habitants. Les années passent. Hantée par mes anciens voisins, je décide de revenir filmer leur vie quotidienne », avoue la réalisatrice. Grande voyageuse, Françoise Huguier est passionnée par l'Afrique qu'elle commence à sillonner. Le continent lui inspire un premier ouvrage : *Sur les traces de l'Afrique fantôme* (sur les pas de Michel Leiris) paru aux éditions Maeght en 1990. Lauréate de la Villa Médicis hors les murs pour ce travail. Elle découvre en 1991 les photographes Seydou Keita et Malick Sidibé (lauréat du Prix international de photographie en 2003) et contribue à faire connaître leurs œuvres. Elle crée en 1994 la première Biennale de la photographie africaine à Bamako. De nouveau lauréate de la Villa Médicis hors les murs en 1993 pour son livre *En route pour Behring* (éditions Maeght), journal de bord d'un voyage solitaire en Sibérie. Ce travail est exposé dans de nombreux festivals et galeries et lui vaut un prix au World Press Photo cette même année. Elle expose en 1998 "A l'Extrême", travail de plusieurs années dans le Kwazulu-Natal en Afrique du Sud, à la Maison européenne de la

Photographie. Dans la continuité de ce travail sur l'Afrique, *Secrètes*, livre dans lequel elle réussit à entrer dans l'intimité des femmes africaines, paraît chez Actes Sud en 1999. L'aventure de la mode commence avec les défilés qu'elle photographie deux fois par an, backstage et dans les ateliers. Ses photos apparaissent à partir de 1983 dans les pages du journal *Libération*. Les directeurs artistiques de grands magazines comme *Vogue*, *New York Times magazine*, *ID Women's wear*, *MarieClaire*, *DS* lui commandent des séries de mode. Elle réalise aussi des publicités pour *Mugler*, *Lanvin*, *Lacroix*... Paraît également chez le même éditeur un livre intitulé *Sublimes*, fruit de son travail sur la mode dans les années 80 et 96. En 2001, elle décide de passer plusieurs années à Saint-Petersbourg pour travailler sur les appartements communautaires. Un livre sur ce travail intitulé *Kommounalkisort* chez Actes Sud en 2008. Elle obtient une avance sur recette du Centre National de la Cinématographie pour tourner un film : *Huis clos dans un de ces appartements*, intitulé *Kommounalka* (sortie 2008 productions les films d'Ici). En 2004, elle retourne sur les traces de son enfance de prisonnière du Viêt Minh au Cambodge. Un livre intitulé *J'avais huit ans* retrace cette histoire et paraît chez Actes Sud en 2005. Suit une exposition aux rencontres Photographiques d'Arles. En 2007, Jean-Luc Monterosso, directeur de la Maison européenne de la photographie lui demande d'être l'un des commissaires du Mois de la photo 2008. En 2008, elle est l'invitée de Christian Lacroix, directeur artistique des Rencontres internationales de la photographie d'Arles, où une grande exposition lui sera consacrée. Tous ses livres ont fait l'objet d'expositions qui continuent de voyager dans le monde entier. Paris, New York, Moscou, Séoul, Sao Paulo, Johannesburg, Lausanne, Berlin... **K. H.**

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

## Les journalistes rendent hommage à leur collègue Hamid Skif

L'Association des journalistes et correspondants de presse de la wilaya de Tipasa (AJCPT) a rendu, mardi, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, un hommage au journaliste, poète et écrivain, Hamid Skif, décédé le 20 mars dernier. Les membres de l'association ont tenu à rendre cet hommage au "premier" journaliste de la wilaya de Tipasa, à sa création en 1984. Le wali de Tipasa et différents responsables locaux, ont félicité, à l'ouverture de la manifestation, qui s'est déroulée en

présence de la famille du défunt, ses initiateurs pour cet hommage à un "homme de talent, un journaliste, un poète et un romancier qui raconte l'Algérie à laquelle il était très attaché". Cette manifestation a été marquée également par l'inauguration d'expositions photos, de portraits de journalistes assassinés, d'articles de presse publiés en hommage à Hamid Skif ainsi que des œuvres du défunt. Les responsables de la wilaya, qui ont encouragé ce genre d'initiative, ont émis le vœu de voir ce genre de

manifestation se prolonger sous forme "de journées Hamid Skif dédiées à la littérature et la poésie" ou encore de colloques, afin de "créer des activités culturelles au niveau local et de perpétuer le souvenir de nos écrivains disparus trop tôt". Des témoignages de collègues et amis, dont ceux de l'écrivain Amin Zaoui, de Belkacem Ahcene Djaballah, ex-directeur général de l'APS, de l'écrivain Mohamed Sari, qui a traduit vers l'arabe le livre de Hamid Skif *M. le Président*, suivis par la lecture d'extraits de

poèmes tirés des recueils *Poèmes de l'adieu* (1997) et *Poèmes d'El Asnam et d'autres lieux*, lus par la poétesse du Chenoua Saliha Imekraz, ont également marqué le déroulement de cet hommage. La manifestation s'est poursuivie par des discussions sur la situation de la presse en Algérie à la lumière des réformes annoncées par le président de la République concernant notamment la dépenalisation du délit de presse, l'éthique et à la déontologie. **APS**

## YOUCEF MERAHI SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HCA

## L'enseignement de la langue amazighe en Algérie en recul

L'enseignement de la langue amazighe enregistre un "recul" dans tout le pays, a estimé mardi à Guelma le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), en marge des Journées d'études sur la "Sauvegarde du patrimoine culturel et la réappropriation de l'identité". De 16 wilayas du pays où la langue amazighe était enseignée en 1995, "nous en sommes aujourd'hui à 9", a indi-

qué Youcef Merahi pour qui ce recul est "le résultat de la bureaucratie et de la non obligation d'enseigner cette langue". Ouvrant les travaux de ces journées d'études qui se déroulent à la maison de la culture Abdelmadjid-Cheffai, le secrétaire général du HCA a souligné, dans le même contexte, que la culture et l'éducation représentent "les fondements essentiels d'une nation". M. Merahi a précisé, par ailleurs,

que cette rencontre a un triple objectif, consistant en l'occurrence, a-t-il dit, à examiner "la manière de lister le patrimoine national", "les moyens de le préserver" et "sa transmission aux générations montantes". Une quinzaine de communications figurent au programme de ce rendez-vous culturel animé par des enseignants, des chercheurs et des historiens, ont indiqué les organisateurs. Une soirée artistique

réunissant des poètes et des chanteurs devant interpréter des morceaux choisis du patrimoine national, ainsi que des expositions de livres et une visite guidée aux monuments culturels, archéologiques et touristiques sont également prévues à l'attention des participants à ces journées d'études, signale-t-on de même source. **APS**

# Le flop mode : Christina Aguilera, désespérante

*Cette fois encore, on s'est demandé si on allait traiter le «look» de Christina Aguilera.*

*Toujours aussi désespérante, la chanteuse est vraiment une proie facile à critiquer.*

*Mais comment s'en empêcher quand on la voit, comme ce jour-là lors d'un concert de charité de Mary J. Blige, égratigner une création Valentino, on est excédés.*

*Donc on le jure, c'est la dernière fois - dans ce mois - (bah oui) que Christina Aguilera écope d'un blâme fashion.*

*Et pour cette dernière, on se lâche et on ose carrément dire que la blonde ne mérite pas une pièce aussi fine.*

*Visiblement boudinée... ce sont les plis qui le disent, Christina n'est vraiment pas au meilleur de sa forme (l'a-t-elle jamais été ?). La cuisse tonique, elle tente de glamouriser sa silhouette avec une taille fortement marquée. Mais sa poitrine écrasée ne l'aide pas à convaincre. Côté beauté, le pot de peinture est de mise. Vulgaire, Christina Aguilera est à plaindre.*



## ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

### 1936 Haïlé Sélassié chassé d'Éthiopie

Les troupes de l'Italie fasciste pénètrent dans la capitale Addis-Abeba et le négus (roi) Haïlé Sélassié se réfugie dans la zone française du golfe d'Aden, à Djibouti. Un an plus tôt, le dictateur Benito Mussolini, pour venger une humiliante défaite des armées italiennes face aux Éthiopiens à Adoua en 1896, a lancé la conquête de l'Éthiopie. Le 9 mai, le roi Victor-Emmanuel III sera proclamé empereur d'Éthiopie. Haïlé Sélassié reprendra sa place en 1941, puis sera renversé par un coup d'Etat en 1970.

### 1960 Léonide Brejnev est le nouveau chef de l'État soviétique

Âgé de 53 ans, Léonide Brejnev succède au maréchal Kliment Vorochilov. Il exerce le pouvoir sur l'Union Soviétique de 1960 à 1982, mais d'abord en association avec d'autre. Il est secrétaire général du parti communiste de 1964 à 1982, et est deux fois président du praesidium du Soviet suprême (chef de l'État), de 1960 à 1964 et de 1977 à 1982.

### 1961 Alan Shepard, premier Américain dans l'espace

Moins d'un mois après le soviétique Gagarine, c'est au tour de l'astronaute américain Alan B. Shepard d'effectuer un vol spatial de 15 minutes, dans la cabine Mercury Freedom 7. Celle-ci fait 2,90 m de long pour 1,2 tonne. 6 vols Mercury ont lieu entre 1961 et 1962, remplacé par le programme Gemini en 1965 (1er vol le 23 mars). Le premier homme dans l'espace est le soviétique Youri Gagarine, qui le 12 avril 1961 fait le tour de la Terre en 108 minutes à bord de Vostok I. Gagarine décolle de la base de Baïkonour au Kazakhstan à 9H07. Après 1 heure 48 passé dans l'espace, il atterrit près de Saratov en Russie. Les Soviétiques battent ainsi les Américains dans leur lutte pour la conquête spatiale. La première femme dans l'espace est Valentina Terechkova lors du dernier vol d'un Vostok en 1963.

### 1978 Les Brigades Rouges exécutent Aldo Moro

Les Brigades Rouges italiennes annoncent l'exécution d'une sentence de mort prononcée contre Aldo Moro, dont le corps sera découvert deux jours plus tard (le 7 mai). Le 16 mars 1978, Aldo Moro, fut enlevé en plein Rome, via Fani, par les Brigades Rouges, groupe terroriste d'extrême gauche, emmenés par Mario Moretti.

Les assaillants assassinèrent les cinq gardes du corps de Moro afin de l'enlever. Après une détention de 55 jours, Moro fut assassiné à Rome ou dans les environs. Son corps sans vie fut finalement retrouvé le jour même dans le coffre d'une automobile.

### 1980 Opération Nimrod, fin de la prise d'otages

La prise d'otages de l'ambassade iranienne à Londres prend fin tragiquement alors qu'une brigade spéciale britannique, à la suite de l'exécution de deux otages par les terroristes, prend d'assaut à la grenade l'appartement dans lequel sont détenus prisonniers les otages. Le coup de force se solde par la mort de trois des terroristes et la libération de 19 otages. La prise d'otages a duré 6 jours.

### 1996 José María Aznar López, président du gouvernement espagnol

Le 5 mai 1996, José María Aznar devient le nouveau président du gouvernement, marquant le retour de la droite au pouvoir. En 2000, il est réélu en obtenant la majorité absolue. Durant ses 2 mandats, le chômage qui avait dépassé les 20 % de la population active est diminué de moitié alors que l'économie espagnole connaît une croissance sans précédent depuis les années 60.

### 2002 En France, Jacques Chirac réélu avec plus de 82% des voix



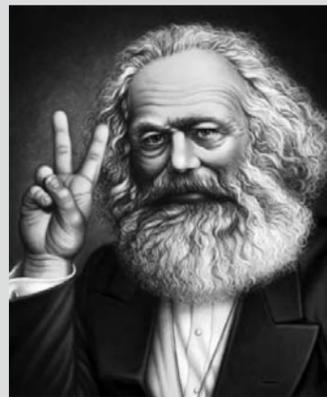
Jacques Chirac, 69 ans, a été réélu pour un deuxième mandat à la présidence de la République française avec 82,50% des voix. Son adversaire, le dirigeant d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, 73 ans, a récolté 17,50% des suffrages, selon les estimations. Avec environ 80%, la participation

des 41 millions d'inscrits a été sensiblement supérieure à celle du premier tour, le 21 avril, où elle avait été de 71,60%. Cette mobilisation des électeurs a répondu à celle des manifestants qui ont été plus d'un million, le 1er mai, à défiler dans tout le pays pour dénoncer l'extrême droite et ses thèses xénophobes. M. Chirac, qui se présentait pour la quatrième fois à la magistrature suprême (1981, 1988 et 1995), avait obtenu au premier tour 19,88 6% des voix et M. Le Pen 16,86%.

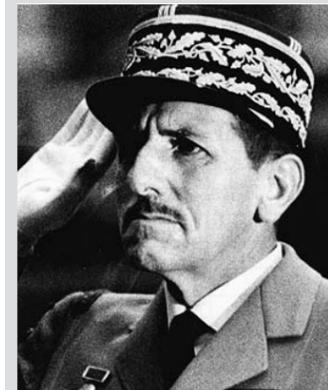
## LE CARNET DU MIDI

### LE PÈRE DU COMMUNISME

Karl Heinrich Marx, né ce jour était un historien, philosophe, économiste, écrivain, théoricien révolutionnaire socialiste et communiste allemand. Il est connu pour sa conception matérialiste de l'histoire, sa description des rouages du capitalisme, et pour son activité révolutionnaire au sein des organisations ouvrières en Europe. Il a notamment participé à l'Association internationale des travailleurs. Il eut une grande influence sur le développement ultérieur de la sociologie. À Berlin, il appartenait au cercle des «Hégéliens de gauche». A l'automne 1843, Marx s'installe à Paris afin de publier un journal radical à l'étranger. En septembre 1844 à Paris, Marx revoit Friedrich Engels qu'il n'avait fait que croiser auparavant; c'est le début d'une profonde amitié. consacre toutes les années 1850 à rédiger des centaines d'articles « alimentaires » pour des journaux comme le New York Tribune tout en se livrant à des recherches approfondies en économie, histoire, politique. Ce n'est qu'en 1859 qu'il achève et publie la Contribution à la critique de l'économie politique. Y sont présents tous les éléments essentiels, en particulier la loi de la valeur, du Capital. Marx écrit à cette époque : «Je ne pense pas qu'on ait jamais écrit sur l'argent tout en en manquant à ce point». La santé de Marx est minée par son travail politique inlassable d'organisation de l'Internationale et la rédaction encore plus épuisante de son œuvre. En 1882, épuisé par la maladie, Marx se rend à Alger de février à mai, afin de se soigner. Sa toux tenace l'empêche de visiter le pays. Quelques mois plus tard, Marx s'éteint paisiblement dans son fauteuil le 14 mars 1883 à Londres.



### 1908 UN GAULLISTE TOUJOURS AUSSI C...



Jacques Massu est officier général. Compagnon de la Libération et ancien commandant en chef des forces françaises en Allemagne, il s'illustra notamment dans la colonie Leclerc et la 2<sup>e</sup> DB, durant la Seconde Guerre mondiale et durant les deux conflits coloniaux d'Indochine et d'Algérie. Entré à l'école militaire de Saint-Cyr, il commence sa carrière militaire comme officier d'infanterie coloniale dans les colonies françaises du Maroc, du Togo et du Tchad. En septembre 1945, le lieutenant-colonel Massu est placé à la tête du détachement précurseur qui débarque à Saïgon et participe au démantèlement de la ville et du sud de l'Indochine. Le 19 décembre 1946, le Viêt-Minh s'empare d'Hanoï. Il quitte l'Indochine pour devenir parachutiste. Il est alors affecté avec la 10<sup>e</sup> division en Algérie. Le 7 janvier 1957, le ministre résident dans la colonie française, Robert Lacoste, confie tous les pouvoirs de police à l'armée afin de faire cesser les activités FLN dans la capitale algérienne. Les quatre régiments de la 10<sup>e</sup> division parachutiste quadrillent alors la ville, employant tous les moyens pour dépister le réseau bombes de Yacéf Saadi et trouver leurs caches. C'est la bataille d'Alger qu'il remporte avec des méthodes brutales. Le 13 mai 1958 des manifestations éclatent en Algérie française faisant suite à l'exécution de trois soldats français par le FLN. Ayant critiqué la politique du président de la République en Algérie, dans une interview accordée au Süddeutsche Zeitung de Munich, il est rappelé à Paris. Bien qu'il démente les propos tenus, il est démis de son poste de commandant du corps d'armée d'Alger en janvier 1960. La nouvelle provoque une réaction violente concrétisée par la semaine des barricades à Alger. Jacques Massu a été accusé par d'anciens combattants FLN algériens, notamment Louissette Ighilahriz, d'avoir donné son aval aux pratiques de torture pendant la Guerre d'Algérie et même d'y avoir participé. Il décèdera à l'âge de 94 ans.

### 1821 UN STRATÈGE HORS PAIR

Napoléon Bonaparte est né à Ajaccio en Corse. Il fut général. Considéré comme l'un des plus grands stratèges militaires de l'histoire, il a été nommé premier consul en février 1800 et a mené les armées françaises à la victoire contre les Autrichiens. En 1802, il a institué le code civil qui porte son nom et deux ans plus tard a été couronné empereur de France. Quelque trois ans plus tard, il était à la tête d'un empire qui s'étendait sur une bonne partie de l'Europe. À partir de 1812 il a connu ses premières défaites militaires, d'abord lors de la désastreuse campagne de Russie, puis contre le duc de Wellington en Espagne et ensuite face à une coalition. Exilé à l'île d'Elbe, il s'est échappé pour revenir en France et réunir une nouvelle grande armée, qui a remporté certains succès avant de subir la défaite à Waterloo aux mains de Wellington. Après son abdication, il a été interné à Sainte-Hélène. Il meurt en exil à l'île Sainte-Hélène, vraisemblablement d'un cancer de l'estomac.



## TROUBLE HORMONAL

**Quels sont les symptômes ?**

Les troubles hormonaux s'accompagnent de symptômes, lesquels sont parfois spécifiques, parfois très communs. Quels sont-ils exactement et à quel trouble hormonal correspondent-ils ? Saviez-vous que des ongles cassants reflètent une perturbation des hormones thyroïdiennes, alors que des ongles striés signalent une baisse d'activité des hormones de croissance ? Voici une liste des signes associés aux principaux troubles hormonaux : DHEA, thyroïde, hormone de croissance, hormones sexuelles. Ils sont intéressants à connaître car ils peuvent mettre sur la piste d'un dérèglement que l'on peut prendre en charge.

**Trouble hormonal : DHEA**

- Diminution de la pilosité axillaire (au niveau des aisselles)
- Perte de la libido (chez la femme essentiellement)

**Trouble hormonal : hormones thyroïdiennes**

- Froid aux extrémités
- Constipation
- Réveil matinal difficile
- Peau sèche au niveau des tibias
- Fatigue au repos
- Cheveux fins
- Ongles cassants
- Paumes des mains jaunâtres
- Absence de la queue du sourcil

**Trouble hormonal : hormone de croissance**

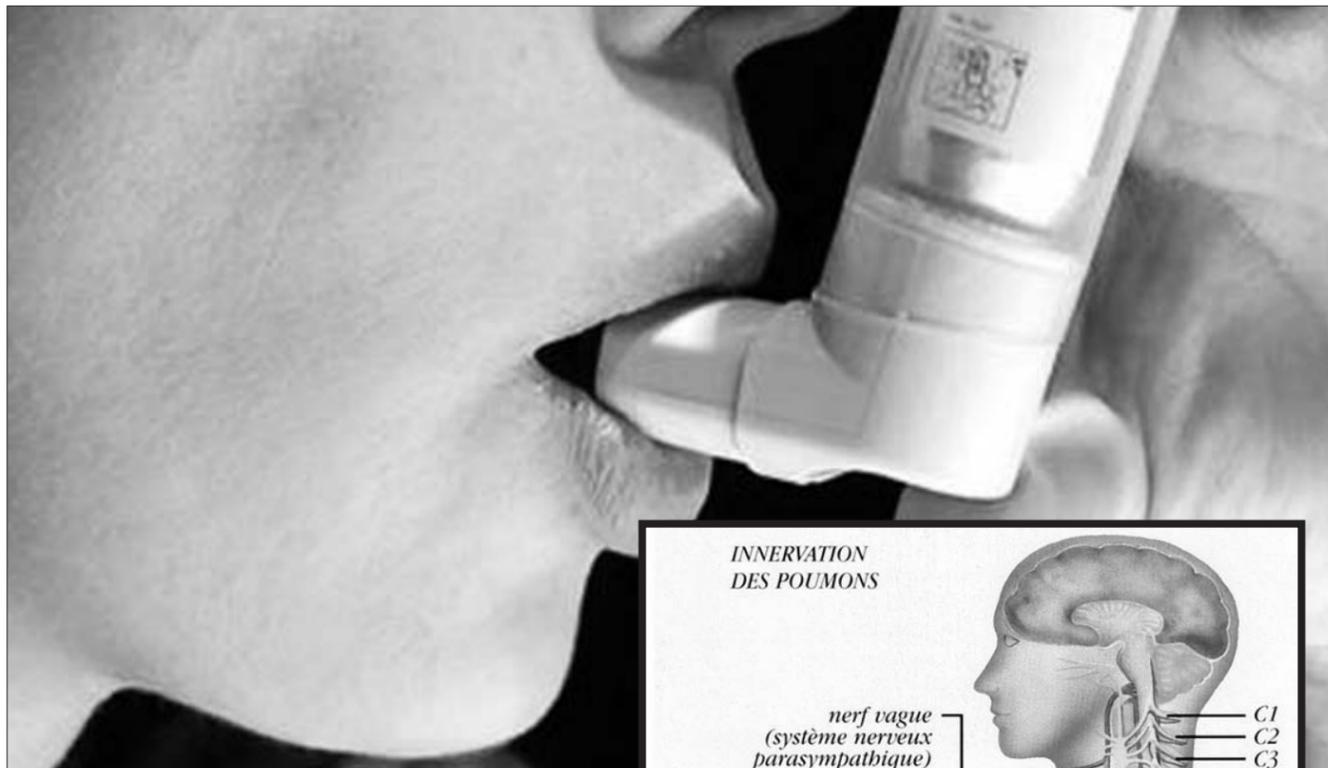
- Hypotonie des triceps
- Joues tombantes
- Grands sillons du visage très marqués
- Impossibilité de veiller après minuit
- Parodontose (inflammation des tissus de soutien des dents)
- Ongles avec stries longitudinales

**Trouble hormonal : hormones sexuelles**

- Sécheresse vaginale
- Fatigue permanente
- Embonpoint abdominal (chez l'homme essentiellement)
- Hernie inguinale
- Sommeil perturbé, réveils fréquents
- Anxiété la nuit
- Difficulté à s'endormir
- Fatigue au réveil (témoigne également d'un déficit en cortisol)
- Epuisement après un stress
- Intolérance au stress
- Sécheresse oculaire
- Pâleur cutanée
- Ptose mammaire importante (seins tombants)
- Perte de cheveux sur le sommet du crâne (chez la femme essentiellement)
- Ridules sur la lèvre supérieure
- Conjonctives rouges (membrane qui recouvre l'oeil)
- Poches noires/grises sous les yeux
- Perte des poils sur les tibias (témoigne également d'un déficit en mélatonine).

UN MILLION DE PERSONNES EN SOUFFRENT EN ALGÉRIE

# Zoom sur l'asthme professionnel



*Que vous soyez boulanger, coiffeuse ou infirmière, vous êtes exposés au risque d'asthme professionnel. Cette possibilité doit être évoquée devant tout asthme pour éviter que la maladie ne se pérennise et pour mettre en œuvre rapidement des mesures de protection.*

**R**esponsable de 5 à 10 % de tous les asthmes, l'asthme professionnel est la plus fréquente des maladies respiratoires professionnelles dans les pays industrialisés.

**La farine : premier responsable**

Plus de 300 substances pouvant déclencher des crises ont été identifiées. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce sont les agents biologiques qui sont le plus souvent en cause. Selon l'Observatoire national des asthmes professionnels, ils sont ainsi responsables de 48,6 % des cas, devant les agents chimiques en cause dans 42,8 % des cas et les métaux de 2 %.

Cependant, six métiers sont, à eux seuls, responsables de plus de la moitié : les boulangers et pâtisseries, les métiers de la santé, coiffeurs, peintres, travailleurs du bois, employés de nettoyage. L'asthme est le plus souvent de mécanisme allergique et n'apparaît qu'après plusieurs mois ou années dans le même poste. La possibilité d'une origine professionnelle doit donc toujours être évoquée. Elle est très probable si les crises sont rythmées par les périodes de travail : l'état respiratoire s'améliorant pendant les week-end et les vacances. Cependant, ce rythme s'estompe généralement rapidement avec le temps.

Un asthme peut aussi survenir dans les 24 heures qui suivent une exposition, souvent accidentelle, à de grandes quantités de substances irritantes (chlore, acides, isocyanates...). Il s'accompagne alors d'une toux sèche. Ces asthmes sont de mécanisme irritatif et doivent faire l'objet d'une

déclaration d'accident de travail. Ils ne témoignent pas d'une sensibilité particulière à la substance ayant déclenché la crise. Contrairement aux asthmes allergiques, une nouvelle exposition à de faibles concentrations de cette substance n'entraîne pas de troubles. Le diagnostic d'asthme professionnel suppose une enquête menée par le médecin du travail, pour rechercher tous les produits manipulés. Des prélèvements dans l'atmosphère sont parfois réalisés. Le bilan est complété par des épreuves fonctionnelles respiratoires et des tests immunologiques cutanés et sanguins, pour rechercher une sensibilisation à un allergène. Dans les cas difficiles, des tests de provocation avec les allergènes suspectés peuvent être réalisés. Ces examens sont uniquement réalisés à l'hôpital, car ils peuvent déclencher une crise grave.

Le diagnostic d'asthme professionnel suppose une enquête menée par le médecin du travail, pour rechercher tous les produits manipulés. Des prélèvements dans l'atmosphère sont parfois réalisés. Le bilan est complété par des épreuves fonctionnelles respiratoires et des tests immunologiques cutanés et sanguins, pour rechercher une sensibilisation à un allergène. Dans les cas difficiles, des tests de provocation avec les allergènes suspectés peuvent être réalisés. Ces examens sont uniquement réalisés à l'hôpital, car ils peuvent déclencher une crise grave.

**Un difficile reclassement**

Le traitement impose d'abord la suppression de tout contact avec l'allergène responsable des crises. Cela peut paraître simple, mais se heurte en réalité à de nombreuses difficultés. D'abord identifier l'allergène en cause se révèle parfois très complexe. Ensuite, malgré l'éviction de l'allergène, dans un cas sur deux des symptômes persistent même si l'état respiratoire s'améliore. Le risque d'évolution chronique est d'autant plus élevé que la personne est restée longtemps en contact avec la substance en cause après l'apparition de l'asthme. Cela souligne l'importance d'une enquête très précoce sur les causes de l'asthme. Enfin, il n'est pas toujours possible de supprimer l'allergène responsable sur le lieu de travail. La personne se voit alors contrainte d'envisager un reclassement professionnel, parfois difficile. Une étude a été menée en 1997 pour préciser le devenir de ces personnes atteintes d'asthme professionnel. Près de la moitié (44 %)

avaient perdu leur travail et, après trois ans, 25 % étaient toujours sans emploi.

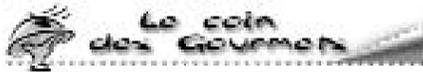
**Les avantages de la reconnaissance**

La reconnaissance de l'asthme en tant que maladie professionnelle permet une certaine réparation du préjudice. Pour être reconnu, l'asthme doit correspondre à la description donnée dans l'un des tableaux de maladie professionnelle, qui précisent les substances en cause. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux travailleurs indépendants, qui doivent souscrire une assurance volontaire pour être couvert. Le salarié peut demander à être reconnu comme travailleur handicapé auprès de la Cotorep, ce qui lui permet notamment de faire partie des 6 % de travailleurs handicapés que chaque entreprise devrait en principe comporter dans ses effectifs. Il peut également demander une orientation professionnelle pour bénéficier de formations.

**Développer la prévention**

Ces mesures ne représentent bien sûr qu'un pis-aller et un bon nombre de personnes ayant eu un asthme professionnel ne retrouveront pas d'emploi. Aussi est-il très important de développer la prévention :

- Par la substitution par des produits moins allergisants, lorsque c'est possible ;
- Par le port de masques protecteurs ;
- Par la manipulation des produits en vase clos ou avec un système d'aspiration efficace. Les médecins du travail ont un rôle primordial à jouer pour développer cette prévention, mais également pour repérer les asthmes professionnels, dont un bon nombre échappent probablement au diagnostic.



### Clafoutis aux légumes



**Ingrédients :**  
200 g de chou fleur  
200 g de carottes  
100 g de petits pois  
250 g de pommes de terre  
1 poivron  
2 c. à soupe d'huile  
7 œufs  
250 ml de lait  
2 c. à soupe de parmesan râpé  
2 c. à soupe de maïzena  
Sel, poivre

**Préparation :**  
Diviser le chou fleur en petits bouquets, les plonger dans une marmite d'eau bouillante salée pendant 15 min, les égoutter. Laver et essuyer le poivron, retirer les graines et les couper en petits cubes, les faire revenir dans l'huile pendant 10 min, saler et poivrer. Laver et éplucher les pommes de terre, et les carottes, les couper en petits dés, écosser les petits pois, faire cuire à l'eau bouillante salée, les égoutter. Dans un saladier, fouetter les œufs, le lait, le fromage râpé, la maïzena, saler et poivrer jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Beurrer un plat à gratin, répartir les légumes ensuite verser le mélange de lait au dessus. Faire cuire dans un four préchauffé à 210°C pendant 30 minutes. Servir chaud ou tiède.

### Tartelettes aux bananes



**Ingrédients :**  
1 rouleau de pâte feuilletée  
100 g de beurre  
120 g de sucre roux  
5 bananes  
**Préparation :**  
Faire fondre le beurre au micro-ondes, le verser dans 4 moules à tartelettes et ajouter le sucre roux. Disposer par-dessus les bananes coupées en rondelles et couvrir de pâte feuilletée. Faire cuire au four pendant 15 minutes à 200 degrés. Démouler les tartelettes.

## PRÉVENTION CONTRE LES PETITS BOBOS

# Jardiner sans risque

*Vous aimez jardiner, cependant savez-vous qu'une simple piqûre d'épine, un produit mal dosé, un outil défectueux peuvent présenter des dangers ? Quelques conseils préventifs.*

### Veillez au bon état de vos outils :

L'emmanchement d'une hache, d'une serpe, d'une masse doit être régulièrement vérifié. L'expression populaire, selon laquelle il ne faut pas que "ça branle dans le manche", dit fort bien ce qu'elle veut dire. Un démanchement soudain risque de provoquer des accidents graves, tant pour vous que pour vos compagnons de travail;

**Attention au tétanos :**  
La souillure par la terre favorise l'infection des petites plaies. Mais le principal risque infectieux est le tétanos. Le bacille tétanique résiste très longtemps dans le sol et le tétanos peut s'attraper partout. Il suffit d'une simple piqûre d'épine ou d'une

petite blessure apparemment sans gravité... La seule mesure vraiment efficace à prendre contre le tétanos est la vaccination préventive.

### Gare aux produits toxiques !

Suivez impérativement les prescriptions ci-dessous :  
Lisez attentivement la notice d'emploi.  
Respectez les concentrations indiquées.  
Ne mélangez pas les produits lorsque le mélange n'est pas prévu dans les notices.  
Ne traitez que lorsqu'il y a peu de vent, ou pas du tout.  
Ne fumez ni ne mangez pendant que vous traitez, vous éviterez ainsi de porter à vos lèvres des doigts imprégnés de produits toxiques.

### Hygiène et protection.

Pour travailler au jardin, évitez les vêtements amples ou flottants. Mettez de bonnes chaussures ou des bottes. Mettez des lunettes de protection si vous avez à craindre des projections de cailloux, de terre, d'éclats de bois.  
Lorsque vous utilisez un pulvérisateur ou pratiquez un traitement chimique, adoptez de préférence des vêtements qui ferment hermétiquement au col et aux



manches. Pour votre visage, protégez-le avec un masque de chirurgien. Après le travail, surtout si vous

avez employé des produits plus ou moins toxiques, prenez une douche et lavez-vous très soigneusement les mains.

## BOUTURAGE Multiplier vos rosiers

### Le choix de la future bouture

La tige de votre rosier choisie doit être de l'année. Vigoureuse, exempte de toute trace de maladie, choisissez-la bien droite. Sur une pousse de 25 cm de long, coupez en biseau sous la feuille la plus basse et faite de même à 0,5 cm au dessus de la feuille supérieure. Prenez soin de ne pas couper un bourgeon puis enlevez délicatement les épines et toutes les feuilles exceptées les deux feuilles du haut pour limiter l'évaporation qui affaiblirait la plante.

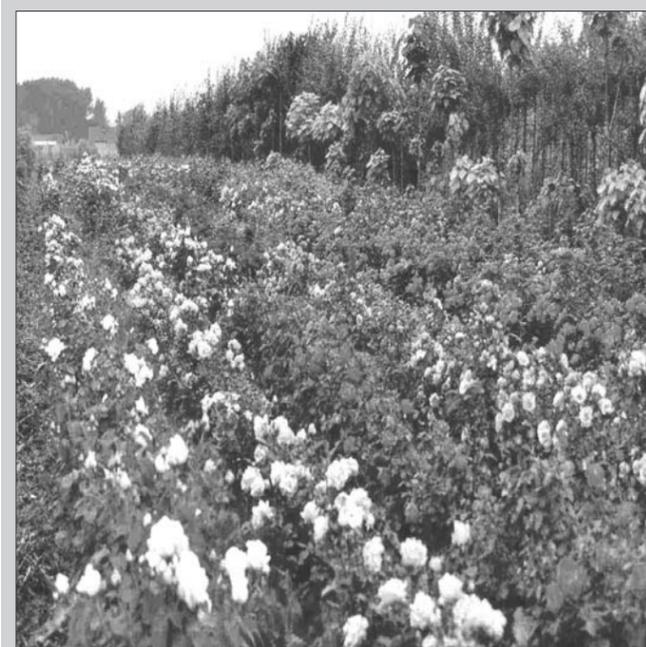
### Le bouturage au jardin...

Choisissez un endroit ombragé et abrité du jardin si possible le long d'un mur. Creusez une tranchée en V dans laquelle vous mettez du sable grossier afin de favoriser la reprise. Après application d'une hormone de

bouturage sur la partie inférieure de la tige du rosier, placez-y les boutures tous les 15 cm, en ne laissant dépasser que les deux dernières paires de feuilles et un morceau de tige de 2cm pour que les feuilles ne soient pas en contact avec le sol. Remplissez de terre légère puis tassez et arrosez.

### ...en pot ou caissette

Le mélange sera composé de terreau léger et de sable. Plongez les tiges de rosier dans l'hormone de bouturage puis plantez-les assez profondément. Maintenez la terre toujours fraîche mais sans excès au risque de faire échouer le processus. Attention, en pot vous devrez transplanter vos boutures dès que les racines sortent du trou de drainage afin d'assurer une bonne reprise.



Vous voudriez tellement avoir ce beau rosier qui illumine le jardin de votre voisine, mais ne le trouvez pas dans le commerce. On vous a offert des roses particulièrement belles et vous aimeriez bien en avoir les mêmes sur votre balcon... Pas de souci, le bouturage des tiges est assez facile à réussir.

## A S T U C E S

### Faire partir mousse et larves des arbres



Mélanger du lait de chaux, soit 20% de chaux pour un litre d'eau. Badigeonnez les troncs à l'aide d'un gros pinceau.

### Chasser les parasites des pots



Afin de les chasser ou en action préventive, plantez une gousse d'ail à côté du pied de la plante dans la terre. Cette dernière sera ainsi protégée et pourra évoluer pleinement.

### Améliorer la pousse des semis



On peut aider tout simplement la nature en mettant sous chaque pot un bout de papier aluminium qui va capter la lumière et la réfléchir. Les semis pousseront plus vite et mieux.

### Savoir conserver vos graines



Enfermez-les dans une boîte hermétique et rangez-la au frais et au sec. Cette boîte peut contenir des sachets de différentes sortes de graines.

# Mots Fléchés N°527

fortu- ment répart- tions	arrange rempla- çante	bonne mesure mortelle	commen- ce	habitant dialec- te gâté	persevé- rance souffrir	éléments de jeu sembla- ble
boîtes espro- quer			entre- tenu devinrent fulgurant		entasse- ment chaîne de godels	
encore sorte de brassard			courtis indigène			absence de fonction
réaction diffal- cité		première femme auspice		imagine tannerie à Calan		
Fausse vaque- lle		écuba fait de l'effort		descend très infatig	bebés roments franchit	
grandes maisons	réunions serpen- tine		nise éventua- lité		continent oriental engrais animal	déshonné caluts de pour
manque de bricot santé			boite de nuits vraies			stèle d'orga- nisation
arrière de cœur reste de moisson		bondu maural- ses dites		film général temps d'égales		carte mal- meuse
roue à corde	deman- che casse occupé		mot de l'ignon vieilles mesures		peut du cabot perte d'épouse	orient
remises au diamètre	salissés quatre saisons	nommé lettre		bénéfice pêche		peu d'af- fichage
marés			du du calen- drier		pollu occident	
				enfin piétole		

<b>SUDOKU</b>	<b>N°527</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHS 26</b>
---------------	--------------	------------------------	---------------------------------

	2		5	3	1		7	
7					8			5
3		9			7			
		7	3	4				1
	8				6			
6	4	5	8			3	2	
			1		3		5	2
	1		7	6	2	9		
8		2	9			7		

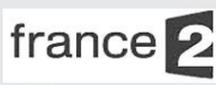
8	5	1	6	9	2	7	3	4
9	3	6	8	4	7	5	2	1
7	2	4	1	3	5	6	9	8
4	9	7	2	1	8	3	6	5
5	8	2	7	6	3	1	4	9
6	1	3	4	5	9	2	8	7
3	7	8	9	2	1	4	5	6
2	6	9	5	7	4	8	1	3
1	4	5	3	8	6	9	7	2

• E • E • U • C • E • S • R
ECCLESIASTIQUE
• A R E N E • F E R R U R E
GRECS • S E P A R A • L
• T U T E U R • A V E R A S
DESERT • A L E S E R •
• L E U R R E • E • I S I S
TERRAINS • S S • D I
• M A S • C O N F E T T I S
DES • P U R • A S I A T E
• N • C A L M E R • B L E •
A T T I S E E S • C L O S E
• • O R S • S P L E E N • T
B E R C E R • R A D • S U E
• S T U P I D I T E S • N U
E P I L A • I T E R A T I F
• A L A R M E • X E R E S •
O C • S T O U T • N I D • M
• E R • O R • R A T • E M U
T R I B U N A U X • S U I E
• A O R T E • C A L U M E T

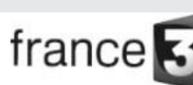
## PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:05 Les petites crapules  
06:10 Les petites crapules  
06:15 Charlie et Lola  
06:30 Tfo  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
09:15 Braquage en famille  
11:00 Météo  
11:05 Brothers & Sisters  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:45 Petits plats en équilibre  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
14:55 Sur la piste de mon mari  
16:35 Dirty Sexy Money  
17:25 Ghost Whisperer  
18:15 Les Experts : Miami  
19:05 La roue de la fortune  
19:50 Tout commence par une idée  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:40 Météo  
20:45 R.I.S. Police scientifique  
21:35 R.I.S. Police scientifique  
22:30 R.I.S. Police scientifique  
23:30 R.I.S. Police scientifique  
00:30 L'empreinte du crime  
01:20 L'empreinte du crime  
02:15 Reportages  
03:30 Sept à huit  
04:30 Musique  
05:00 Histoires naturelles  
05:25 Reportages  
05:55 Les petites crapules



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:55 C'est au programme  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:25 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Soyons clairs  
12:58 Météo  
13:00 Journal  
13:48 Météo  
13:50 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:20 Le Renard : Double jeu  
17:10 Paris sportifs  
17:15 En toutes lettres  
17:50 CD'aujourd'hui  
18:00 On n'demande qu'à en rire  
19:00 Chéri(e), fais les valises !  
19:45 Comprendre la route  
19:50 Soyons clairs  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Météo  
20:35 Envoyé spécial  
22:45 Ma maison de A à Z  
22:50 Infrarouge  
22:51 Le système Poutine  
00:30 Gorbatchev  
01:20 Dans quelle éta-gère  
01:25 Journal de la nuit  
01:38 CD'aujourd'hui



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:30 Ludo vacances  
10:20 C'est pas sorcier  
10:48 Consomag  
10:50 Midi en France : A Vannes  
11:45 Le 12/13 : Titres et météo  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 12/13 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Midi en France : A Vannes  
13:40 Keno  
13:45 En course sur France 3  
14:05 Inspecteur Derrick  
14:50 La victoire des vaincus  
16:40 Culturebox  
16:45 Slam  
17:15 Un livre un jour  
17:25 Des chiffres et des lettres  
18:00 Questions pour un champion  
18:35 Le geste parfait  
18:40 19/20 Edition nationale  
18:43 Edition régionale et locale  
18:58 Journal régional  
19:25 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Tout peut arriver  
22:40 Une histoire épique  
22:42 Météo  
22:45 Soir 3  
23:10 Ce soir (ou jamais !)  
00:35 Tout le sport  
00:45 Le match des experts  
01:10 Vie privée, vie publique,  
02:25 Soir 3



06:00 M6 Music  
07:00 Météo  
07:05 M6 clips  
07:15 Météo  
07:20 Disney Kid Club  
08:20 M6 Kid  
09:00 Météo  
09:05 M6 boutique  
10:10 Météo  
10:15 Melrose Place  
11:00 Desperate Housewives  
11:45 Desperate Housewives  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Le temps des cerises  
15:45 La voleuse et le général  
17:35 Un dîner presque parfait  
18:45 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Lie to Me  
21:35 Lie to Me : Ivre de pouvoir  
22:25 Lie to Me  
23:15 Lie to Me  
00:00 Lie to Me  
00:55 K-Ville : Après l'ouragan  
01:55 Météo  
02:00 Tout le monde peut jouer, le duel  
02:30 M6 Music  
03:35 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 Rêves de jardins  
20:40 La vie de Brian  
22:10 Monty Python  
23:00 Monty Python  
23:55 Tracks  
00:50 Muriel  
02:30 Xanadu  
03:25 Xanadu  
04:20 Huit et des poussières

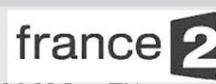


07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Qariyat El-Ilm wa khayal  
10h30 : Bab El-Maqam  
11h30 : Master Sport  
12h05 : Nemour El-Abiadhe  
12h35 : Technologia El-  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Hayati Aâdab  
Feuilleton doublé  
15h00 : Azizi al-mouchahid  
16h30 : Wadie  
17h00 : Qadha wa qadar  
17h30 : Indjazat Bacharia  
18h00 : Journal télévisé  
18h30 : Aourak khadhera  
Emission de l'environnement  
19h00 : Chabab El-Tahadi  
20h00 : Journal télévisé  
20h40 : Laou Tahki Tlemcen  
20h45 : Fi Dairati El-Dhaoue.  
21h45 : Bordj El-Abtal  
22h45 : Hadharat Khalida  
23h30 : Concert de Chant  
Andalous  
00h00 : Journal télévisé

## PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:05 Les petites crapules  
06:10 Les petites crapules  
06:15 Charlie et Lola  
06:30 Tfo  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
09:30 La vie à une  
11:00 Météo  
11:05 Brothers & Sisters  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:45 Petits plats en équilibre  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
14:50 Dernier week-end entre amies  
16:35 Dirty Sexy Money  
17:25 Ghost Whisperer  
18:15 Les Experts : Miami  
19:05 La roue de la fortune  
19:50 Là où je t'emmènerai  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 Ce soir on dîne ailleurs  
20:38 Courses et paris du jour  
20:40 Météo  
20:43 Trafic info  
20:45 Familles d'explorateurs  
23:40 Le resto  
23 ans, Stéphanie, commis de métier, est au chômage depuis 1 an et demi  
01:25 Confessions intimes  
03:00 Trafic info  
03:05 50 mn Inside  
04:00 Près de chez vous  
04:35 Musique  
05:00 Histoires naturelles



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:00 Point route  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
10:00 C'est au programme  
10:55 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Soyons clairs  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:50 Météo  
13:53 Consomag  
13:55 Euromillions  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:20 Le Renard  
17:05 Paris sportifs  
17:10 Point route  
17:15 En toutes lettres  
17:50 CD'aujourd'hui  
18:00 On n'demande qu'à en rire  
18:55 Point route  
19:00 Chéri(e), fais les valises !  
19:45 Comprendre la route  
19:50 Euromillions  
19:55 Emission de solutions  
19:57 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Météo  
20:35 Signature  
21:25 Signature  
22:20 Avocats & associés  
23:10 Euromillions  
23:15 Ma maison de A à Z



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:30 Ludo vacances  
10:15 C'est pas sorcier  
10:48 Consomag  
10:50 Midi en France  
11:45 Le 12/13 : Titres et météo  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:00 Edition régionale  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Midi en France  
14:00 Keno  
14:05 Inspecteur Derrick  
15:00 En quête de preuves  
15:45 En quête de preuves  
16:38 Culturebox  
16:40 Slam  
17:15 Un livre un jour  
17:20 Des chiffres et des lettres  
18:00 Questions pour un champion  
18:35 Le geste parfait  
18:40 19/20 Edition nationale  
18:43 Edition locale  
18:58 Journal régional  
19:25 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Thalassa  
22:25 Une histoire épique  
22:30 Soir 3  
22:55 Vie privée, vie publique  
00:05 Tout le sport



06:00 M6 Music  
07:00 Météo  
07:05 M6 clips  
07:15 Météo  
07:20 Disney Kid Club  
08:20 M6 Kid  
09:00 Météo  
09:05 M6 boutique  
10:10 Météo  
10:25 Une famille presque parfaite  
10:35 Une famille presque parfaite  
11:00 Desperate Housewives  
11:45 Desperate Housewives  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Les chemins de l'espérance  
15:40 Hôtel de rêve : Chiang Mai  
17:35 Un dîner presque parfait  
18:40 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Bones : Femmes soeurs  
21:35 Bones : Baby blues  
22:25 Bones : Justice divine  
23:15 Bones : Roman meurtrier  
00:00 Earl  
00:30 Earl : Le grand sacrifice  
01:05 Earl : Détenu 28301-016  
01:40 Earl : Détenu 28301-16  
02:05 Météo  
02:10 Tout le monde peut jouer  
02:40 M6 Music  
03:40 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 Rêves de jardins  
20:40 Au coeur de la tempête  
22:15 Les secrets de la matière  
23:10 Diffamation  
00:40 Court-circuit  
00:41 Spécial Oberhausen  
00:56 In a Pig's Eye  
01:06 Entre un rayon de soleil  
01:35 Vivace  
03:05 Facteur d'orgues



09h30 : Ahlem oua awham  
10h00 : Tech head (16)  
10h30 : Rabi'e el bahria  
11h00 : Uni-vert "rediff"  
12h00 : Journal en français +météo  
12h30 : Rawaat el khelq "les noms sacrés du dieu"  
13h30 : Prière du vendredi  
14h00 : Manarate islamia  
14h20 : Dalila Naim  
14h45 : Lakhdar et la bureau  
16h35 : Ardh el gharaib (22)  
17h00 : Abtal el djidja (35)  
17h25 : El chems el fedhia  
18h00 : Journal en amazigh  
18h20 : Ahlem oua awham  
19h00 : Journal en français +météo  
19h30 : Visite "taref"  
20h00 : Journal en arabe  
20h45 : Danger route  
21h10 : Football  
22h40 : Dzair show  
23h40 : El Hachemi Guerrouabi  
00h30 : Journal télévisé



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

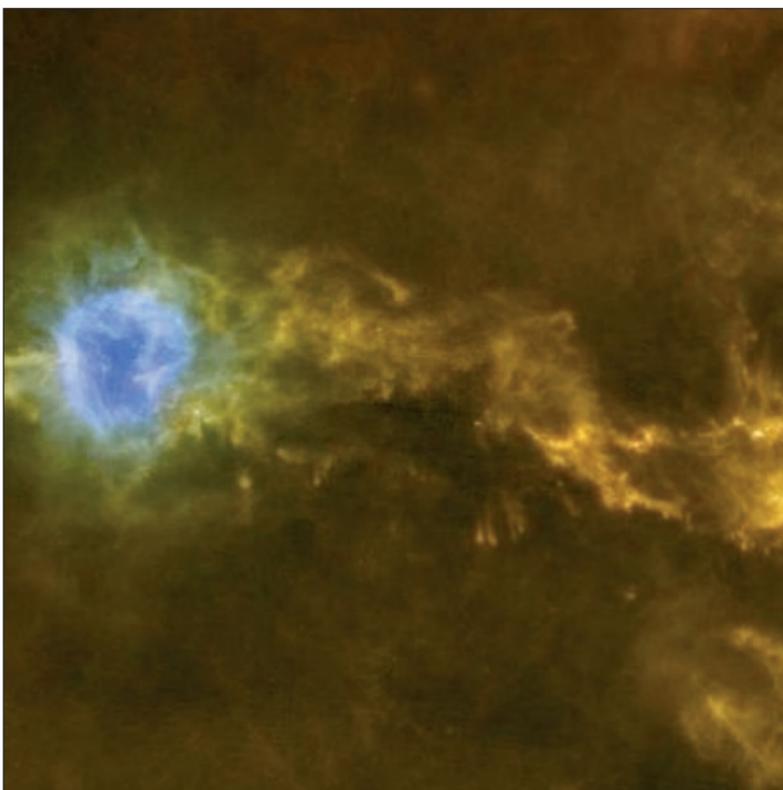
# Le télescope Herschel s'attaque aux mystères de la naissance des étoiles

Les images prises par le télescope spatial Herschel dévoilent des réseaux de filaments interstellaires composés de gaz et de poussières. Des structures complexes au sein desquelles se forment les étoiles.

Les images dévoilées par le télescope Herschel de l'Agence spatiale européenne sont inédites. Elles révèlent des enchevêtrements complexes de filaments gazeux et de poussières à partir desquels se forme la plus grande partie des étoiles. Grâce à ces nouveaux clichés et aux modèles théoriques déjà établis, les chercheurs sont parvenus à caractériser très finement ces structures.

Selon les propos livrés à la presse de Philippe André, astrophysicien du Commissariat à l'énergie atomique, ces précieuses informations sont "vraiment en train de révolutionner notre compréhension de la formation des étoiles à grande échelle". Depuis son lancement, Herschel a analysé près d'une vingtaine de nuages interstellaires au rayonnement infrarouge. Une technique qui a permis de détecter ces filaments interstellaires pouvant mesurer jusqu'à des dizaines d'années-lumière de longueur et 0,3 année-lumière de largeur, soit 20.000 fois la distance Terre-Soleil. Ces observations avaient déjà été effectuées auparavant mais aucun appareil spatial n'était jusque là parvenu à montrer que ces réseaux particulièrement denses étaient un lieu propice à la formation d'étoiles.

Selon les chercheurs, les filaments les plus massifs du réseau se fragmentent sous l'action de la gravité. Ils finissent par s'effondrer pour former des globules de matière à l'origine des futurs astres. Plusieurs de ces événements ont pu être capturés par



Herschel. Un filament du complexe d'Aquila contenant un amas d'environ 100 étoiles en formation a notamment été enregistré.

Herschel est le plus grand télesco-

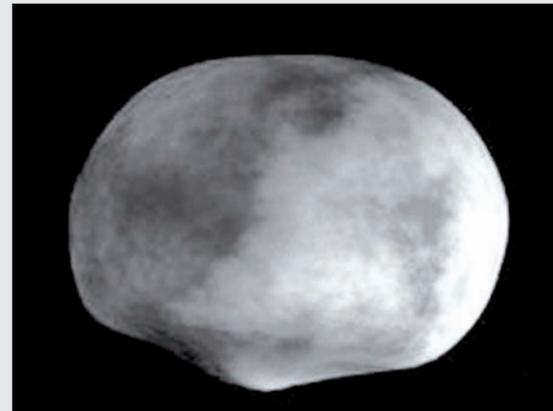
pe spatial envoyé dans l'espace. Lancé par Ariane 5 le 14 mai 2009, il a débuté sa mission scientifique le 14 juin, en entrant en orbite à 1,5 million de kilomètres de la Terre.

## ENDEAVOUR

### Prochaine tentative de lancement le 8 du mois courant

Une panne électrique a empêché le lancement de l'avant-dernière navette américaine vendredi. Il faudra plusieurs jours de travail pour la réparer. Conséquence : Endeavour ne va pas s'envoler vers l'espace avant le 8 mai au plus tôt. "Il y a encore beaucoup de travail à faire dans l'immédiat", a déclaré Mike Moses, chargé de coordonner les responsables de la mission, cité par l'AFP. En effet, une panne électrique fait que la navette est toujours au sol, alors qu'elle devait être lancée vendredi dernier. Les ingénieurs ont travaillé une bonne partie du week-end. Selon Mike Moses, il faudra retirer la boîte d'avionique défectueuse aujourd'hui (une pièce de 18 à 22 kilos) pour en installer une nouvelle d'ici demain soir. Située dans le compartiment moteur de l'orbiteur, elle sert à distribuer l'électricité. Par la suite il faudra effectuer une série de tests qui prendra deux jours et analyser l'ancienne boîte, rapporte l'agence de presse.

## La sonde Dawn en approche de l'astéroïde Vesta



La sonde américaine Dawn a été lancée il y a plus de trois ans et demi par la Nasa. Elle est maintenant en approche de l'astéroïde Vesta, un des plus gros de tout le système solaire. Elle devrait atteindre son orbite le 16 juillet prochain.

La Nasa avait envoyé la sonde Dawn (ou Aurore) il y a un peu plus de trois ans et demi avec comme destination Vesta, un des plus gros astéroïdes du système solaire. Alors que la sonde se trouve encore à 1,21 million de kilomètres de l'objet, le principal responsable scientifique de la mission, Christopher Russell, se sent déjà comme Christophe Colomb approchant des côtes du Nouveau Monde.

Un communiqué provenant de l'Université de Californie, à Los Angeles, où se trouve le centre scientifique de la mission, ajoute que "l'équipe de Dawn est impatiente de commencer à cartographier cette terre inconnue". Pourtant, la mission n'en est pas encore là. En effet, au fur et à mesure que la sonde de 1,21 tonne (et de 1,64 mètre de long sur 1,27 mètre de large) se rapproche de l'astéroïde, son orientation doit se faire de plus en plus précise. C'est en analysant la position de Vesta par rapport aux autres étoiles que les astrophysiciens seront en mesure de la localiser plus précisément et de communiquer aux ingénieurs la direction que doit prendre Dawn. Prévu pour se mettre en orbite autour de Vesta le 16 juillet, Dawn restera à 16.000 kilomètres de l'astéroïde. En 2012, la sonde reprendra sa course pour se rendre à proximité de Cérès, un autre astéroïde, trois ans plus tard. Elle aura alors parcouru 5,1 milliards de kilomètres au total. Le premier objectif est de "saisir les premiers moments de la naissance du système solaire" il y a 4,6 milliards d'années. Vesta et Cérès, situés entre Mars et Jupiter, pourraient en effet livrer de précieuses informations si les scientifiques parviennent à comprendre de quelle façon ils se sont formés. Le deuxième objectif est de déterminer la composition de ces astéroïdes qui ont évolué différemment de la Terre, pourtant de même nature. Pour mener à bien cette mission Dawn est équipée d'une caméra à très haute définition et de deux spectromètres.

## L'australopithèque "casse-noisette" était herbivore

Une étude publiée hier dans les minutes de la National Academy of Sciences indique que le Paranthropus boisei, un australopithèque appelé "casse-noisette", se nourrissait essentiellement d'herbe. Le Paranthropus boisei est un australopithèque surnommé "casse-noisette" à cause de ses imposantes molaires. Il semblerait que cet ancêtre de l'homme ayant vécu il y a entre 1,2 et 2,3 millions d'années ait été essentiellement herbivore. Comme l'indique Thure Cerling, l'auteur principal de l'étude qui vient d'être publiée, "il mangeait probablement de l'herbe et sûrement pas des noix". Le scientifique précise que cet australopithèque se nourrissait de la même façon que les ancêtres des zèbres et des hippopotames, relaye l'AFP. C'est en analysant l'émail des dents de 22 spécimens de Paranthropus boisei que les scientifiques sont parvenus à déterminer son régime alimentaire. Ils ont même réussi à déterminer qu'il se nourrissait d'herbes tropicales qui fonctionnent selon le mécanisme de la photosynthèse de type C4. Comme le précise l'auteur, seule une espèce de babouins possédait une alimentation similaire. Kevin Uno, coauteur de l'étude conclut qu'avec "ce régime alimentaire à forte proportion de végétation utilisant une photosynthèse de type C4 le Paranthropus boisei est un hominidé tout à fait différent des autres".

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### ASPIRATEUR

Invention de **Hubert Cecil Booth**

Secteur **Hubert Cecil Booth**

Date **1901**



Comme beaucoup d'inventions, l'aspirateur moderne est issu d'une succession d'améliorations diverses. Au début du XIXème siècle, alors que certains inventeurs essayaient sans succès d'utiliser des brosses mécaniques ou de souffler de l'air pour envoyer la poussière un peu plus loin, le premier à penser au procédé d'aspiration - encore utilisé aujourd'hui - fut l'ingénieur britannique Hubert Cecil Booth. On raconte qu'un beau jour, il voulut tester cette technique en aspirant les miettes de son repas et qu'il manqua même de s'étouffer ! Heureusement, il n'en fut rien et il pu développer son "Vacuum Cleaner" et déposer un brevet en 1901. Cependant, la machine de Booth restait peu pratique : fonctionnant avec un moteur à essence, elle était bien trop encombrante pour rentrer dans les immeubles. Il fallait donc la faire stationner à l'extérieur des immeubles pendant qu'un long tuyau, passant par les fenêtres, aspirait la poussière à l'intérieur des pièces... Sept ans plus tard, James Murray Spangler déposa le brevet d'un aspirateur électrique de taille réduite. William Hoover utilisa cette invention pour lancer un aspirateur domestique qui deviendra célèbre dans le monde entier : le "Hoover".

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 4h03	Fadjr : 3h44	Fadjr : 4h28
Dohr : 12h45	Dohr : 12h26	Dohr : 13h03
Asr : 16h32	Asr : 16h14	Asr : 16h47
Maghreb : 19h39	Maghreb : 19h21	Maghreb : 19h53
Icha : 21h14	Icha : 20h56	Icha : 21h25

## 20 kg de kif et d'autres produits récupérés

Près de 19 kilogrammes de kif traité ont été récupéré, mardi dernier, par les gendarmes gardes-frontières d'El Djorf dans la wilaya de Tlemcen. Tendant une embuscade sur la bande frontalière les gendarmes ont pu mettre la main sur cette quantité de substance prohibée, abandonnée par deux narcotrafiquants. Ces derniers ont, à la vue des gendarmes, rebroussé chemin vers le Maroc. Les gendarmes ont également découvert 200 kg d'engrais chimiques et 94 jerricans contenant 3.008 litres de carburant. Ces produits, destinés à la contrebande, avaient été abandonnés par des contrebandiers sur la bande frontalière ouest du pays. Un autre kilo de kif traité a été récupéré, durant cette période, dans la wilaya de Guelma. Effectuant une patrouille le long de la RN 16, reliant la ville de Souk Ahras à celle d'Annaba, les gendarmes de la brigade de sécurité routière d'Oued Cheham ont procédé à l'interpellation de quatre personnes à bord d'un véhicule Peugeot 505 en possession de cette quantité. L'enquête est encore en cours. Les gendarmes de Souk Ahras, El Taref et Tébessa ont, pour leur part, récupéré 2 véhicules légers, 26 ballots de friperie, 10 bêtes de somme, 1 quintal de laine et 77 jerricans contenant 1.494 litres de carburant. Notons enfin que cette quantité de produits, découverte suite à une patrouille, effectuée par les gardes-frontières, a été abandonnée par les contrebandiers sur la bande frontalière.

A. B.

## AFFAIRE DU TRAFIC DE DROGUE DE MAGHNIA

# Perpétuité pour le principal accusé

Des peines allant de six mois de prison avec sursis à la réclusion criminelle à perpétuité ont été prononcées, mardi par le tribunal criminel près la cour de justice de Sidi Bel-Abbès, à l'encontre des dix personnes jugées depuis le 25 avril dernier pour trafic de drogue.

Quatre autres personnes poursuivies dans le cadre de cette même affaire ont été acquittées alors que deux accusés en état de fuite, Houari Ahmed et Houari Bouazza, ont écopé par contumace de la réclusion criminelle à perpétuité. Pour les accusés présents au procès, la peine la plus lourde (la réclusion criminelle à perpétuité) a été infligée à Houari Noureddine, un baron de la drogue purgeant actuellement une peine de 18 ans de réclusion pour son implication dans une autre affaire de trafic de drogue. Deux mis en cause parmi les trafiquants, Boughoufoula Mohamed et Benabdallah Houari, ont écopé de 12 ans de réclusion criminelle chacun. Un ex-chef de la sûreté de la wilaya de Tlemcen, Senouci Mohamed, qui a comparu pour complicité et recel, a été condamné quant à lui à 10 ans de réclusion. Cette affaire remonte à novembre 2005, lorsque les services de police de Maghnia (Tlemcen) procèdent à la saisie de 275 kg de kif dissimulée à l'intérieur d'un véhicule après avoir été prévenus par un appel téléphonique anonyme. La poursuite des inves-



tigations permettra, deux mois après, la découverte d'une autre quantité de kif estimée à 25,4 quintaux. Une quarantaine d'avocats de la défense étaient constitués au procès qui a vu l'audition d'une soixantaine de témoins

dont deux experts du Laboratoire régional de la police scientifique. Ces derniers ont été entendus par le tribunal pour décrire comment ils avaient pu remonter à l'auteur de l'appel téléphonique qui n'était autre que le baron ayant écopé de la réclusion à perpétuité. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé des peines allant de 4 ans de réclusion à la perpétuité, alors que les avocats de la défense avaient axé leurs plaidoiries sur l'absence de preuves pour les accusés ayant nié les faits ou en sollicitant le bénéfice des circonstances atténuantes pour ceux ayant reconnu les mêmes faits.

## MAUVAIS TEMPS EN MÉDITERRANÉE

### Un voilier français se réfugie dans le port de Boudis à Jijel

Un voilier français, qui effectuait une traversée en Méditerranée, est resté accosté au port de Boudis (Jijel) pendant deux jours en raison du mauvais temps qui sévit au large, a-t-on appris des responsables du port. Le voilier "Lady Bird", un deux-mâts de 10,25 m de long et 3,30 m de large, est piloté par un couple français qui effectue un voyage en Méditerranée, entamé le 5 juillet 2010, à partir du port français de la Rochelle. Les deux navigateurs, M. et Mme Berger-Poulat, dont c'est la première visite en Algérie, comptent achever leur navigation en Turquie après avoir traversé plusieurs villes portuaires et pays du Bassin méditerranéen (Portugal, Tunisie, Italie, Malte et Grèce).

"Nous sommes fascinés par la beauté des côtes algériennes que nous découvrons pour la première fois, le spectacle des criques et des falaises abruptes est à couper le souffle", a souligné le couple à l'APS.

## 2011... l'année du haut débit

L'année 2011 doit être l'année du haut débit, pour le Groupe Algérie Télécom (AT). C'est ce qu'a déclaré, hier à Alger, M'Hamed Dadouz, directeur général d'AT, à l'occasion du lancement de l'offre promotionnelle Béné-Fixe. Dans son allocution, M. Dadouz a déclaré que « l'année 2011 doit être, comme prévu, l'année du haut débit. J'engage, à cet effet, le pôle Djaweb services à soutenir les efforts de déploiement, d'amélioration sans cesse de la qualité de service des connexions Fawri, Easy et Anis ». Reconnaissant, « la fuite des clients », a-t-il dit, « l'offre Béné-Fixe procède de cette logique et ambitionne de réconcilier l'opérateur historique avec sa clientèle. »

Publicite

# Dites le en SMS



Le SMS c'est simple et pratique.



L'Algérie تعيش

www.djezzy.com